

Soitec

Rapport semestriel 2014-2015

1. Personnes responsables	4
2. Contrôleurs légaux des comptes	4
3. Facteurs de risques.....	5
3.1. Risques liés à l'activité de la Société	5
3.1.1. Risques opérationnels	5
3.1.2. Risques liés au développement du Groupe dans les métiers de l'énergie.....	5
3.1.3. Risques industriels, réglementaires ou environnementaux	5
3.2. Risques technologiques, industriels et juridiques :	5
3.3. Risques de dépendance à l'égard des tiers	5
3.4. Risques de marché	6
3.5. Risque de liquidité	6
4. Examen de la situation financière et du résultat.....	6
4.1. Situation et activité du Groupe	6
4.2. Division Electronique.....	7
4.3. Division Energie Solaire.....	8
4.4. Division Eclairage.....	8
4.5. Marge brute	8
4.6. Recherche et Développement	8
4.7. Charges d'exploitation.....	9
4.7.1. Frais commerciaux et de marketing.....	9
4.7.2. Frais de lancement de projets de centrales solaires.....	9
4.7.3. Frais généraux et administratifs.....	9
4.8. Résultat opérationnel courant	9
4.9. Résultat opérationnel	9
4.10. Résultat financier.....	10
4.11. Résultat et impôts	10
4.12. Bilan	10
4.12.1. Actifs non courants	11
4.12.2. Besoin en fonds de roulement	12
4.12.3. Fonds propres	12
4.12.4. Dettes financières	12
4.12.5. Position nette de trésorerie.....	12
4.13. Trésorerie et financement	13
4.14. Objectifs de la politique de gestion de trésorerie.....	13
4.15. Principales transactions avec les parties liées.....	13
5. Informations sur les tendances.....	13
6. Informations financières	15
6.1. Comptes consolidés au 30 septembre 2014	15
6.1.1. Compte de résultat consolidé.....	15
6.1.2. Résultat global.....	15
6.1.3. Bilan	16
6.1.4. Tableau de variation des capitaux propres.....	17
6.1.5. Tableau de flux de trésorerie	19
6.1.6. Information sectorielle	20
7. Notes aux états financiers consolidés du 30 septembre 2014	24
7.1. Présentation de la Société et de l'activité	24
7.2. Règles et méthodes comptables	24
7.2.1. Principes de préparation des états financiers	24
7.2.2. Événements de la période	26
7.2.3. Périmètre de consolidation	26
7.2.4. Continuité d'exploitation.....	27
7.3. Notes sur le bilan.....	27
7.3.1. Stocks.....	29
7.3.2. Créances clients.....	30
7.3.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie	30

7.3.4.	Distributions de dividendes	30
7.3.5.	Paiements fondés sur des actions	30
7.3.6.	Emprunts et dettes financières	31
7.3.7.	Provisions et autres passifs non courants	31
7.4.	Notes sur le compte de résultat	32
7.4.1.	Frais de personnel	33
7.4.2.	Frais de recherche et développement	33
7.4.3.	Dotations aux amortissements incluses dans le compte de résultat consolidé	33
7.4.4.	Autres produits et charges opérationnels	34
7.4.5.	Charge d'impôt	35
7.4.6.	Résultat net par action	35
7.5.	Autres informations	35
7.5.1.	Saisonnalité de l'activité	35
7.5.2.	Informations relatives aux parties liées	35
7.6.	Evènements postérieurs à la clôture	36

8. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014 37

1. Personnes responsables

Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur André-Jacques Auberton-Hervé, Président directeur général.

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes consolidés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ainsi que des principales transactions entre parties liées.

Le rapport des contrôleurs légaux sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Soitec, relatifs à la période du 1er avril 2014 au 30 septembre 2014, figure en section 8 du présent rapport financier semestriel et contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 7.2.4 et 7.3 aux états financiers consolidés semestriels qui exposent respectivement les hypothèses sous-tendant le maintien du principe de continuité d'exploitation du Groupe, et les modalités relatives au test de dépréciation de l'UGT de production de modules photovoltaïques. »

Le 19 novembre 2014

André-Jacques Auberton-Hervé

Président Directeur Général

2. Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet Muraz Pavillet représenté par Monsieur Christian Muraz

3, chemin du Vieux Chêne – 38240 Meylan

- Date du premier mandat : 27 février 1992
- Renouvellement du mandat : 7 juillet 2010
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Monsieur Philippe Willemin

63, rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine

- Date du premier mandat : 7 juillet 2010
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Commissaires aux comptes titulaires suppléants

René-Charles Perrot (suppléant du Cabinet Muraz Pavillet)

65, boulevard des Alpes – 38240 Meylan

- Date du premier mandat : 27 février 1992
- Renouvellement du mandat : 7 juillet 2010
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016

Yves Nicolas (suppléant du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit)

63, rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine

- Date du premier mandat : 7 juillet 2010
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

3. Facteurs de risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe sera confronté au cours des six mois restants de l'exercice 2014-2015 sont ceux identifiés au chapitre 4 « Facteurs de risque » des pages 8 à 18 du Document de Référence 2013-2014 de Soitec, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 mai 2014 sous le numéro D.14-0518 et sa première actualisation, déposée auprès de l'AMF le 17 juin 2014 sous le numéro D.14-0518-A01, et en particulier les suivants :

3.1. Risques liés à l'activité de la Société

3.1.1. Risques opérationnels

Les risques opérationnels propres à la division Electronique sont notamment les risques liés à :

- la sensibilité aux évolutions technologiques, à la demande des clients,
- l'aspect cyclique de l'industrie du semi-conducteur, la gestion des stocks et la valorisation du Groupe,
- l'incidence de l'évolution à court terme de la demande sur les résultats.

Les risques opérationnels et financiers propres à la division Energie Solaire et à la technologie photovoltaïque à concentration sont notamment les risques liés :

- à l'aspect innovant de cette technologie,
- au cycle de développement de la production d'énergie solaire utilisant cette technologie,
- à la gestion de la croissance dans le domaine de l'énergie solaire utilisant cette technologie,
- à l'absence d'autorisation administrative des projets de centrales de production d'énergie solaire utilisant cette technologie,
- aux fournisseurs tiers,
- à la nécessité de disposer de liquidités importantes pour développer cette activité, le cas échéant via des sources externes de financement et aux conséquences qui en résultent sur le profil d'endettement du Groupe.
- aux retards et aux conditions préalables à la construction du principal projet de fourniture de systèmes utilisant la technologie CPV du Groupe pour lequel le Groupe vient récemment de céder les PPAs qu'il détenait à hauteur de 150 MWac aux Etats-Unis. Le retard ou la non finalisation dudit projet pourrait avoir un impact significatif sur la trésorerie et sur le niveau des dépréciations potentielles des actifs non courants de la division solaire.

3.1.2. Risques liés au développement du Groupe dans les métiers de l'énergie

- Difficultés liées à la gestion de la croissance du Groupe ;
- Risques propres au développement de projets de centrales de production d'énergie solaire utilisant la technologie photovoltaïque à concentration ;
- Risques propres à la technologie photovoltaïque à concentration.

3.1.3. Risques industriels, réglementaires ou environnementaux

- Utilisation de produits dangereux ;
- Environnement réglementaire de la production d'énergie solaire utilisant la technologie photovoltaïque ;
- Importance des efforts de Recherche et Développement pour le Groupe.

3.2. Risques technologiques, industriels et juridiques :

Il s'agit de la concurrence et risques technologiques liés notamment au risque de développement de solutions concurrentes qui pourraient remettre en cause la pertinence de la technologie de Soitec, de la propriété industrielle, et des litiges.

3.3. Risques de dépendance à l'égard des tiers

Il s'agit de la dépendance à l'égard des clients clés et de la dépendance à l'égard de partenaires, compte tenu notamment du fait que le développement de l'activité de production d'énergie solaire utilisant la technologie photovoltaïque à concentration dépend de l'existence de sources de financement pour le Groupe et ses clients.

3.4. Risques de marché

Il s'agit du risque de taux d'intérêt, du risque de change, du risque de crédit, du risque sur actions et des risques liés à l'importance des engagements hors bilan.

3.5. Risque de liquidité

Le Groupe a réalisé une perte nette de 82,9 millions d'euros sur la période close le 30 septembre 2014 et présente à la clôture des capitaux propres de 221,7 millions d'euros. La trésorerie utilisée par l'exploitation, hors variation du besoin en fonds de roulement, a représenté 36,8 millions d'euros au cours de la période. Au 30 septembre 2014 et après remboursement et paiement des intérêts relatifs à l'emprunt convertible émis en septembre 2009 pour un montant total d'environ 88 millions d'euros, le Groupe disposait d'une trésorerie de 43,9 millions d'euros, contre 44,7 millions d'euros à fin mars 2014. La dette financière nette a été sensiblement réduite et ramenée à 135,8 millions d'euros contre 212,2 millions d'euros à fin mars. Soitec anticipe désormais que la mise en service complète de la centrale sud-africaine de Touwsrivier sera réalisée d'ici fin novembre 2014. Cette mise en service conduirait à l'encaissement d'un montant d'environ 33 millions d'euros, montant dont l'encaissement était prévu en août dernier. Le Groupe est également en train de mettre en œuvre une première opération de refinancement en crédit-bail d'équipements du site de Bernin pour un montant total de 22 millions d'euros en deux tranches. Une première tranche de 11 millions d'euros a été signée. Le Groupe considère qu'il sera en mesure de continuer son activité sur les douze prochains mois, grâce à la trésorerie dont il dispose au 30 septembre 2014, à sa capacité à obtenir des financements de type cession-bail et aux perspectives de développement de ses activités au cours des douze prochains mois. Ces dernières demeurent sujettes aux risques opérationnels décrits précédemment, notamment, pour la Division Energie Solaire, ceux affectant le principal projet de fourniture de systèmes utilisant la technologie CPV du Groupe pour lequel le Groupe vient récemment de céder les PPAs qu'il détenait à hauteur de 150 MWac aux Etats-Unis.

Ce rapport semestriel intègre certaines hypothèses et anticipations qui pourraient perdre de leur pertinence avec le temps. Les principaux risques et incertitudes présentés dans ce paragraphe pourraient avoir des conséquences négatives sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe ou le prix de l'action, notamment au cours des six derniers mois de l'exercice en cours.

Certains autres risques et incertitudes qui n'ont pas encore été identifiés ou considérés comme étant significatifs par le Groupe pourraient également avoir un impact défavorable au cours des six derniers mois de l'exercice en cours.

4. Examen de la situation financière et du résultat

Le rapport semestriel d'activité qui suit doit être lu en liaison avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés pour le semestre clos le 30 septembre 2014 et le Document de Référence de la Société pour l'exercice 2013-2014 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 mai 2014 sous le numéro D.14-0518, tel que complété de sa première actualisation, déposée auprès de l'AMF le 17 juin 2014 sous le numéro D.14-0518-A01.

4.1. Situation et activité du Groupe

L'activité globale s'est inscrite en progression de 16 % sur le premier semestre, avec un chiffre d'affaires de 106,0 millions d'euros contre 91,0 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'exercice précédent et 156,1 millions d'euros au second semestre de l'exercice précédent. Cette croissance globale est le résultat d'une évolution contrastée dans les différents secteurs d'activité : croissance de 34,5 millions d'euros dans la division Energie Solaire et de 0,9 million d'euros dans la division Eclairage, mais baisse de 20,4 millions d'euros dans la division Electronique du fait d'une chute de plus de 40 % du volume de vente de plaques de 300 mm.

La progression du chiffre d'affaires a eu un impact favorable modéré sur la marge brute, en progression de 1,6 million d'euros par rapport au premier semestre 2013-2014. Le résultat opérationnel courant est une perte de 74,4 millions d'euros, en recul de 3,6 millions d'euros par rapport à la perte opérationnelle courante de 71,9 millions d'euros au premier semestre de l'exercice précédent. La perte opérationnelle courante se montait à 65,3 millions d'euros au second semestre de l'exercice précédent.

L'augmentation des dépenses nettes de recherche et développement est la principale raison de la dégradation du résultat opérationnel courant. En effet, elles sont passées de 15,3 millions d'euros au premier semestre 2013-2014 à 13,1 millions d'euros au second semestre, puis 19,9 millions d'euros au premier semestre de l'exercice 2014-2015. Cette variation résulte de la diminution du montant des aides obtenues, certains programmes de subvention arrivant à leur terme. De plus, les efforts de développement ont été intensifiés dans les secteurs d'activité de l'énergie solaire et de l'éclairage, entraînant une augmentation des dépenses brutes d'un montant de 2,3 millions d'euros dans les divisions concernées. Cette augmentation traduit les progrès réalisés dans le passage de jalons techniques et l'avancée dans le cycle de vie des projets vers les phases de pré-industrialisation.

Les actions de réduction de coûts dans la division Electronique et les services *Corporate* ont fortement impacté les frais administratifs et commerciaux. En effet, si les frais commerciaux et de développement de projets de centrales solaires sont demeurés stables, les frais généraux et administratifs ont globalement diminué de 0,4 million d'euros. Les économies réalisées par les divisions Electronique et *Corporate* (2,6 millions d'euros) ont été partiellement compensées par un accroissement des dépenses dans les divisions Energie Solaire

et Eclairage.

Sur le premier semestre 2014-2015, la contribution des quatre divisions au résultat opérationnel courant du Groupe se répartit de la façon suivante :

- Electronique : perte opérationnelle courante de 12,0 millions d'euros, contre une perte opérationnelle courante de 14,1 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent.
- Energie Solaire : perte opérationnelle courante de 53,5 millions d'euros, contre 50,6 millions d'euros au cours de la même période de l'exercice précédent. La marge brute est demeurée stable malgré un accroissement significatif du chiffre d'affaires, en raison de la comptabilisation d'une provision de plus de 10 millions d'euros sur les stocks de composants de systèmes photovoltaïques non affectés à des commandes fermes. La dégradation du résultat opérationnel courant est principalement due à l'accroissement des frais de lancement de projets de centrales solaires (2,2 millions d'euros) et de l'effort de recherche et développement (0,5 million d'euro).
- Eclairage : perte opérationnelle courante de 4,2 millions d'euros, contre 1,8 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'exercice précédent. Cette dégradation est principalement liée à la baisse du montant des aides à la recherche et au développement (-2,2 millions d'euros) et au renforcement des frais commerciaux et de marketing pour accompagner le développement de la division.
- le coût des fonctions *Corporate* est en baisse à 4,7 millions d'euros contre 5,4 millions d'euros au premier semestre 2013-2014.

Au 30 septembre 2014, les fonds propres se montaient à 221,7 millions d'euros (220,6 millions d'euros au 31 mars 2014) et la dette financière nette à 135,8 millions d'euros (212,2 millions d'euros au 31 mars 2014). La trésorerie brute disponible est demeurée stable à 43,9 millions d'euros contre 44,7 millions d'euros au 31 mars 2014.

La baisse de la dette financière nette résulte principalement du remboursement des obligations convertibles en septembre 2014, pour un montant de 83 millions d'euros.

Au cours de l'été 2014, le Groupe a réalisé une augmentation de capital de 83,1 millions d'euros (79,7 millions d'euros nets de frais d'émission) qui a permis de renforcer les fonds propres.

4.2. Division Electronique

La division Electronique a généré un chiffre d'affaires de 69,5 millions d'euros au premier semestre, en baisse de 22,7 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette division demeure néanmoins le principal contributeur au chiffre d'affaires du groupe (65,6 % du total).

Les tableaux suivants permettent d'apprécier l'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par région, clients et taille de plaques.

- Répartition géographique du chiffre d'affaires de la division Electronique (300mm + petits diamètres + matériaux III-V)

	S1 2012-2013	S1 2013-2014	S1 2014-2015
Etats-Unis	29 %	35 %	40 %
Europe	64 %	46 %	26 %
Asie	7 %	20 %	34 %

- Répartition du chiffre d'affaires de la division Electronique par clients (300mm + petits diamètres + matériaux III-V)

	S1 2012-2013	S1 2013-2014	S1 2014-2015
Cinq premiers clients	82 %	67 %	72 %
Clients n° 6 à n° 10	11 %	17 %	14 %
Autres clients	8 %	15 %	14 %

- Répartition du chiffre d'affaires de la division Electronique par famille de produits (300mm + petits diamètres + matériaux III-V)

	S1 2012-2013	S1 2013-2014	S1 2014-2015
300mm	55 %	39 %	26 %
Petits diamètres	39 %	55 %	68 %
Matériaux III-V	4 %	5 %	3 %
Royalties	1 %	2 %	3 %
Autres	0 %	0 %	0 %

Par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, les ventes dédiées aux applications digitales sont en baisse de 46,1 % à 18,1

millions d'euros, contre 33,8 millions d'euros au 30 septembre 2013. Les autres ventes de la division Electronique s'inscrivent en légère baisse de 1,8 % à 46,7 millions d'euros (51,9 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice 2013-2014).

Les revenus de licence s'établissent à 1,8 million d'euros (1,5 million d'euros au 30 septembre 2013) et les ventes d'équipements totalisent 0,7 million d'euros sur le semestre (2,7 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice précédent).

4.3. Division Energie Solaire

La division Energie Solaire enregistre un chiffre d'affaires de 35,2 millions d'euros au premier semestre de l'exercice 2014-2015, contre 0,7 million d'euros au premier semestre 2013-2014 et 78,2 millions d'euros au second semestre. Le principal contributeur au chiffre d'affaires de la division au cours du semestre écoulé est demeuré le projet de centrale solaire sud-africain de Touwsrivier, pour un montant de 24 millions d'euros.

4.4. Division Eclairage

La division Eclairage affiche un chiffre d'affaires de 1,3 million d'euros sur le premier semestre de l'exercice 2014-2015, contre 0,4 million d'euros au premier semestre 2013-2014.

4.5. Marge brute

La marge brute correspond au chiffre d'affaires total diminué du coût des ventes. Le coût des ventes est égal à la somme des coûts de production et de distribution ainsi que des droits de licences (CEA-Leti pour l'utilisation de la technologie SmartCut™ et institut Fraunhofer pour les licences liées à l'activité Energie Solaire).

Pour la division Electronique, les coûts de production comprennent les coûts des matières premières, essentiellement du silicium, les coûts de fabrication, dont les coûts de main-d'œuvre directe, l'amortissement et les frais de maintenance du matériel de production et des infrastructures de la salle blanche, la quote-part des frais généraux affectés à la production.

Pour la division Energie Solaire, les coûts de production comprennent les fournitures dont l'assemblage constitue les systèmes photovoltaïques, et les coûts de fabrication dont la composition est similaire à celle de la division Electronique, mais auxquels peuvent être ajoutés le cas échéant des frais de développement de projets ainsi que des coûts d'installation des centrales électriques.

La marge brute s'est légèrement améliorée, passant de -31,4 millions d'euros (-34,5 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2013-2014 à -29,8 millions d'euros (-28,1 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2014-2015.

L'essentiel de l'amélioration provient de la division Electronique, dont la marge brute est passée de 1,6 million d'euros (1,8 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2013-2014 à 2,5 millions d'euros (3,6 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2014-2015, malgré une baisse sensible du chiffre d'affaires et une évolution défavorable de la parité euro / dollar (dépréciation de 3,2% de la devise américaine). Cette stabilisation de la marge brute reflète une baisse de la marge de contribution (marge sur coût de la matière achetée) de 13,6 millions d'euros, directement liée à la baisse des volumes de vente, compensée par une baisse des frais fixes de production de 14,7 millions d'euros résultant des mesures de réduction des coûts. Sur le premier semestre 2014-2015, la marge brute de la division Energie Solaire est restée quasiment stable et est négative à hauteur de -33,3 millions d'euros, contre -33,2 millions d'euros au premier semestre 2013-2014, malgré une forte augmentation du chiffre d'affaires. Cette performance décevante est en grande partie imputable à la comptabilisation d'une provision sur stocks de plus de 10 millions d'euros. En effet, le Groupe a constitué des stocks pour certains composants présentant des délais d'approvisionnements de longue durée. Le décalage de certains projets a conduit à la comptabilisation d'une provision pour les montants en excédant. En particulier, le Groupe a déprécié des stocks de cellules solaires pour un montant de 7 millions d'euros.

4.6. Recherche et Développement

Les coûts de recherche et développement sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur occurrence si les critères requis par la norme IAS 38 pour permettre leur activation au bilan ne sont pas vérifiés.

Les coûts de recherche et développement sont constitués pour l'essentiel des éléments suivants :

- salaires et charges sociales, y compris les paiements fondés sur des actions,
- coûts d'exploitation des équipements dédiés aux salles blanches et des équipements nécessaires aux activités de recherche et développement,
- coûts liés au maintien et au renforcement des droits de propriété intellectuelle du Groupe.

Sous réserve que les conventions soient signées et les autorisations administratives obtenues, les montants reçus dans le cadre de contrats d'aide sont déduits des coûts bruts de recherche et développement pour aboutir à un montant net imputé au compte de résultat.

Une partie des aides contribuant au financement des activités de R&D peut être octroyée sous la forme d'avances remboursables.

Conformément aux normes IAS 38 et IAS 20, si le Groupe considère que l'avancement technique et commercial des projets rend leur probabilité de succès peu élevée, les frais de développement correspondants ne sont pas activés mais sont enregistrés directement en résultat et les avances remboursables correspondantes sont comptabilisées en déduction de ces frais, indépendamment des notifications de la part des organismes financeurs qui ne peuvent intervenir qu'ultérieurement lors des passages de jalon mettant un terme aux programmes ou ouvrant la période au remboursement des avances.

Le Groupe pourra être amené, en fonction de l'évolution des probabilités de succès technique ou commercial des projets concernés, à constater un passif financier au regard des perspectives de chiffre d'affaires généré par les nouveaux produits développés dans le cadre des programmes d'aide.

En France, certains coûts de recherche et développement peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt recherche. Ce crédit est présenté en déduction des coûts de recherche et développement conformément à la norme IAS 20.

Les dépenses nettes de recherche et développement ont connu une augmentation sensible à 19,9 millions d'euros (18,7 % du chiffre d'affaires), contre 15,3 millions d'euros (16,81 % du chiffre d'affaires) au premier semestre de l'exercice 2013-2014.

Les coûts bruts sont en légère hausse, de 29,0 millions d'euros (premier semestre 2013-2014) à 29,9 millions d'euros (premier semestre 2014-2015). La division Electronique a continué à diminuer ses dépenses en concentrant ses ressources sur le développement du FD SOI. Les divisions Energie Solaire et Eclairage ont pour leur part vu leurs dépenses augmenter sensiblement. Le montant des aides comptabilisées est en forte baisse, du fait de l'arrivée à leur terme de certains projets et du retard pris dans la mise en place de nouveaux programmes d'aide.

4.7. Charges d'exploitation

4.7.1. Frais commerciaux et de marketing

Les frais commerciaux et de marketing s'élèvent à 6,4 millions d'euros sur le semestre, contre 8,7 millions d'euros sur le premier semestre 2013-2014 et 8,8 millions d'euros sur le second semestre 2013-2014.

La poursuite des efforts de rationalisation a permis de générer des économies au sein des divisions Electronique et Energie Solaire, respectivement de 0,5 million d'euros et de 2,1 millions d'euros. Inversement, la division Eclairage a vu son niveau de dépenses augmenter de 0,3 million d'euros du fait du renforcement de son organisation en vue d'assurer le développement de l'activité.

4.7.2. Frais de lancement de projets de centrales solaires

Les frais de lancements de projets de centrales solaires s'établissent à 3,3 millions d'euros sur le semestre, contre 1,1 million d'euros sur le premier semestre 2013-2014 et 1,9 million d'euros sur le second semestre 2013-2014. Cette augmentation est principalement liée au projet de centrale solaire californien « Southlight », pour lequel la division bénéficie de contrats de vente d'électricité pour une puissance totale de plus de 150 MWac.

4.7.3. Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'inscrivent en léger recul pour ressortir à 15,0 millions d'euros sur le premier semestre 2014-2015 contre 15,5 millions d'euros sur le premier semestre 2013-2014 et 17,2 millions sur le second semestre.

Cette diminution de 0,5 million d'euros d'une année sur l'autre reflète une évolution contrastée suivant les secteurs d'activité : baisse de 0,6 million d'euros dans la division *Corporate* et de 2,1 millions d'euros dans la division Electronique ; hausse de 2,2 millions d'euros dans la division Energie Solaire.

4.8. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant ressort en perte à 74,4 millions d'euros (70,2 % du chiffre d'affaires) contre une perte de 71,9 millions d'euros (-79,1 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2013-2014 et une perte de 65,3 millions d'euros (41,8 % du chiffre d'affaires) au second semestre de l'exercice précédent.

Sur le premier semestre 2014-2015, toutes les divisions ont une contribution négative au résultat opérationnel courant, respectivement de 12,0 millions d'euros pour la division Electronique, de 53,5 millions d'euros pour la division Energie Solaire, de 4,2 millions d'euros pour la division Eclairage et de 4,7 millions d'euros pour la division *Corporate*.

4.9. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est constitué du résultat opérationnel courant et des autres produits et charges opérationnels.

Sur le premier semestre 2014-2015, le Groupe a enregistré une perte opérationnelle non courante de 9,9 millions d'euros. Cette perte se décompose comme suit : pour la division Electronique, la cession du fonds de commerce de l'activité Specialty Electronics (substrats en arséniure de gallium produits sur le site de Paris Sud) s'est traduite par une plus-value de cession d'actif de 2,3 millions d'euros et la comptabilisation d'une provision pour restructuration (frais de départ du personnel, coûts de fermeture du site industriel) d'un montant de 2,9 millions d'euros. Pour la division Energie Solaire, l'achat par le Groupe des 51 % détenus par l'actionnaire majoritaire dans la co-entreprise de production du composant optique des modules photovoltaïques (Reflexite-Soitec Optical Technology) s'est traduit par un produit non courant net de 5,5 millions d'euros.

Enfin, suite au retard pris dans le développement du principal projet de construction de centrale solaire, le Groupe a considéré qu'il existait un indice de perte de valeur à la clôture au 30 septembre 2014 et a réalisé un test de dépréciation sur l'UGT correspondant à l'activité de production de modules photovoltaïques et a comptabilisé une charge de dépréciation de 14,0 millions d'euros.

Le résultat opérationnel est une perte de 84,3 millions d'euros, contre une perte de 141,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2013-2014 et de 78,4 millions d'euros au cours du second semestre 2013-2014.

4.10. Résultat financier

Sur le premier semestre de l'exercice 2014-2015, le résultat financier net du Groupe constitue un produit de 3,5 millions d'euros à comparer à une charge de 18,7 millions d'euros sur le premier semestre 2013-2014.

Cette amélioration de 22,2 millions d'euros du résultat financier s'explique par les éléments suivants :

- Deux événements ponctuels survenus au cours de l'exercice 2013-2014 expliquent une réduction de la charge à hauteur de 6,5 millions d'euros :
 - o L'emprunt obligataire sud-africain hébergé par la filiale CPV Power Plant n°1 Bond SPV, mise en équivalence depuis le 31 mars 2014. La somme reçue a fait l'objet d'un placement financier. Au premier semestre de l'exercice 2013-2014, la charge au titre des intérêts de l'emprunt obligataire sud-africain s'élevait à 3,5 millions d'euros. La moins-value latente du placement financier était parfaitement compensée par les intérêts reçus au titre de la rémunération du placement ;
 - o La comptabilisation d'une charge de 3,0 millions d'euros correspondant à une correction sur l'étalement des frais d'émission relatifs à l'obligation convertible d'échéance 2014 ;
- Réduction de 1,5 million d'euros des intérêts dus sur Océanes 2014 et 2018, principalement du fait du remboursement partiel des Océanes 2014 en septembre 2013, ayant eu un impact favorable sur le montant des intérêts à verser.
- Amélioration des autres produits financiers de 1,5 million d'euros, dont 1,1 million d'euros est lié à l'actualisation de la provision pour intérêts rémunérant le compte courant finançant l'un des actionnaires minoritaires de la centrale solaire de Touwsrivier, dont le financement est assuré par le Groupe.
- Augmentation de 0,7 million d'euros des intérêts sur emprunts, principalement liée à la souscription d'un emprunt auprès d'un organisme financier par la filiale Soitec Solar Real Estate, dans le cadre du refinancement du bâtiment industriel de San Diego.
- Amélioration du résultat de change de 17,3 millions d'euros. Au 30 septembre 2014, le gain de change net s'élève à 12,4 millions d'euros, dont 11,0 millions de gain de change latent portant principalement sur les financements intra-groupe libellés en dollars, contre une perte nette de 5,0 millions d'euros, dont 3,6 millions d'euros de perte de change latente sur le premier semestre de l'exercice précédent.

4.11. Résultat et impôts

Sur le premier semestre 2014-2015, le résultat avant impôt ressort en perte à 80,8 millions d'euros et la charge d'impôt est de 2 millions d'euros.

Le résultat net semestriel du Groupe est une perte de 82,9 millions contre une perte de 160,2 millions d'euros sur le premier semestre 2013-2014 et de 76,8 millions d'euros sur le second semestre.

Ces résultats tiennent compte de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence :

- Au premier semestre de l'exercice 2014-2015, la quote-part de résultat de CPV Power Plant n° 1 LTD (Touwsrivier) et de CPV Power Plant n° 1 Bond SPV est une perte s'élevant à 2,1 millions d'euros.
- Au cours de l'exercice précédent, la quote-part du résultat de la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology mise en équivalence était une perte de 0,3 million d'euros au 30 septembre 2013, et également de 0,3 million d'euros sur le second semestre 2013-2014.

Le résultat dilué par action est une perte de 0,43 euro par action contre une perte de 1,06 euro par action sur le premier semestre 2013-2014.

4.12. Bilan

Le total du bilan s'éleve à 513,3 millions d'euros au 30 septembre 2014 contre 584,8 millions d'euros à fin mars 2014. Les principales variations des postes du bilan sont détaillées dans les points suivants.

4.12.1. Actifs non courants

Les actifs non courants nets sont ressortis à 338,0 millions d'euros au 30 septembre 2014 contre 353,8 millions d'euros au 31 mars 2014. La variation de la période (-15,8 million d'euro) est composée de tendances opposées :

La valeur des actifs incorporels et corporels a diminué de 13,8 million d'euros. Cette variation résulte principalement de l'intégration dans le périmètre de consolidation du Groupe des équipements industriels de l'ancienne co-entreprise Reflexite-Soitec Optical Technology, désormais fusionnée dans Soitec Solar Industries (hausse de 10,7 millions d'euros) ; de cessions d'actifs (baisse de 3,0 millions d'euros) ; des dotations aux amortissements et dépréciation pour perte de valeur (baisse de 39,2 millions d'euros) ; d'acquisitions d'immobilisations (hausse de 3,8 millions d'euros) ; de l'impact de l'appréciation du dollar face à l'euro en fin de semestre sur la valeur des actifs des filiales américaines et de Singapour (hausse de 14,8 millions d'euros).

- Valeur des actifs non courants

Tests de dépréciation pour perte de valeur

Des tests de dépréciation des actifs non courants ont été réalisés sur les unités génératrices de trésorerie pour lesquelles le Groupe a estimé qu'il existait un indice de perte de valeur. Dans ce but, les plans d'affaires à cinq ans utilisés dans le cadre de la clôture au 31 mars 2014 ont été actualisés, en intégrant les dernières prévisions à 18 mois (octobre 2014 – mars 2016), mais sans modifier l'horizon à moyen terme (exercices 2016-2017 à 2018-2019).

- Secteur d'activité Electronique

Pour mémoire, les tests de dépréciation réalisés pour la clôture au 30 septembre 2013 avaient conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de la totalité du *goodwill* résultant de l'acquisition d'Altatech (UGT « *Electronic Equipment* »), pour 11 402 milliers d'euros.

Compte tenu du décalage constaté dans la montée en puissance de l'activité liée aux produits FD-SOI, le Groupe a décidé de recalculer la valeur recouvrable des actifs non courants pour l'unité génératrice de trésorerie « *Electronic 300 mm* » (48,0 millions d'euros). Un test de dépréciation a donc été réalisé à partir de celui réalisé dans le cadre de la clôture au 31 mars 2014 en actualisant les effets des principales hypothèses ayant changé depuis cette date. Ce test de dépréciation a montré que la valeur d'utilité de cette UGT restait nettement supérieure à la valeur comptable des actifs y étant attachés. Le taux d'actualisation retenu pour cette UGT est de 15 %.

Le Groupe a également considéré qu'il existait un indice de perte de valeur à la clôture au 30 septembre 2014 sur l'UGT « *Electronic Equipment* » (2,7 millions d'euros), activité de conception et de ventes d'équipements destinés principalement à l'industrie de semi-conducteurs, et a actualisé le test de dépréciation réalisé pour la clôture des comptes au 31 mars 2014. Etant donné que la baisse de chiffre d'affaires enregistrée sur le premier semestre 2014 ne constitue qu'un décalage et ne remet pas en cause les perspectives futures de cette activité, ce test a montré que la valeur d'utilité de cette UGT restait supérieure à la valeur comptable des actifs y étant attachés. Le taux d'actualisation retenu pour cette UGT est de 15 %.

Par ailleurs, l'UGT « *Electronic small diameters* » (55,5 millions d'euros) n'a pas fait l'objet de test de dépréciation compte tenu de la rentabilité enregistrée au premier semestre sur cette activité.

- Secteur d'activité Energie solaire

Pour mémoire, au 30 septembre 2013, les tests de dépréciation avaient conduit à la comptabilisation d'une dépréciation pour perte de valeur de 32 477 milliers d'euros (13 211 milliers d'euros au titre des parts détenues dans la co-entreprise de production des éléments d'optique et 19 266 milliers d'euros au titre du goodwill généré lors de l'acquisition de Concentrix). Par ailleurs, une dépréciation pour perte de valeur avait été enregistrée sur les actifs non courants de la centrale solaire de Desert Green pour un montant de 2 752 milliers d'euros.

Le retard pris dans le développement du principal projet de fourniture de systèmes utilisant la technologie CPV du Groupe a été considéré comme un indice de perte de valeur à la clôture au 30 septembre 2014. Le Groupe a donc réalisé un test de dépréciation sur l'UGT correspondant à l'activité de production de modules photovoltaïques. La direction a retenu le scénario le plus probable à la date d'arrêt des comptes et a notamment intégré le retard du projet aux Etats Unis. Le taux d'actualisation de 17,5% utilisé pour déterminer la valeur actualisée des cash flows futurs attendus reflète le risque inhérent aux projets photovoltaïques lorsque la construction n'a pas débuté. Les cash flows futurs sont plafonnés à la capacité actuelle de production du site, aucun gain de productivité ni aucun investissement n'ayant été intégrés dans les hypothèses. Sur ces bases, une dépréciation d'un montant de 14,9 millions d'euros a été constatée sur le premier semestre 2014-2015, ce montant étant à rapprocher de la valeur comptable des actifs long terme de l'activité de production de modules photovoltaïques de 129,0 millions d'euros au 30 septembre 2014. A titre d'information et à hypothèses constantes, le scénario de non réalisation du projet aurait abouti à la constatation d'une dépréciation additionnelle pour perte de valeur d'un montant de 73 000 milliers d'euros. Les actifs de production comprennent notamment un bâtiment d'une superficie

de 15 000 m² et des terrains d'une superficie de 35 000 m².

- Autres actifs

La diminution de 3,6 millions d'euros s'explique principalement par la réduction de la créance au titre du crédit impôt recherche (-3,3 millions d'euros : remboursement en août 2014 de la créance au titre de l'année 2010), par l'augmentation de la créance au titre du crédit impôt compétitivité emploi (+ 0,5 million d'euros) ainsi que par la dépréciation de dépôts de garantie versés dans le cadre du développement de projets de centrales solaires aux Etats-Unis (-0,9 million d'euros).

4.12.2. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est calculé de la façon suivante :

- le BFR d'exploitation, comprenant les stocks, les créances clients, les dettes fournisseurs, les avances et acomptes versés ou reçus ainsi que les créances et dettes sociales et fiscales hors impôt sur les sociétés.
- le BFR hors exploitation, comprenant les créances et dettes sur fournisseurs d'immobilisations (y compris les acomptes versés ou reçus) et les créances et dettes fiscales liées à l'impôt sur les sociétés.

Au cours du premier semestre 2014-2015, le besoin en fonds de roulement a très fortement diminué, passant de 106,8 millions d'euros au 31 mars 2014 à 33,1 millions d'euros au 30 septembre 2014. Cette variation s'analyse de la façon suivante :

- le BFR d'exploitation est passé de 77,2 millions d'euros au 31 mars 2014 à 7,0 millions d'euros au 30 septembre 2014. Cette diminution s'explique principalement par la diminution des stocks et des créances commerciales résultant de l'avancement du projet de centrale solaire de Touwsrivier, mais aussi par des avances versées par plusieurs clients de la division Electronique au titre de réservation de capacité de production de plaques 200 mm.
- le BFR hors exploitation est passé de 29,6 millions d'euros au 31 mars 2014 à 26,1 millions d'euros au 30 septembre 2014. Cette variation s'explique principalement par la réduction des créances relatives au crédit impôt recherche (-5,7 millions d'euros) partiellement compensée par une baisse de la dette sur achat d'immobilisations, pour 1,4 million d'euros.

4.12.3. Fonds propres

Les fonds propres sont en légère augmentation (+1,2 million d'euros) au cours du premier semestre 2014-2015, ressortant à 221,7 millions d'euros à fin septembre 2014 contre 220,6 millions d'euros au 31 mars 2014. La variation est principalement imputable à l'augmentation de capital réalisée en juillet pour un montant net de frais d'émission de 79,7 millions d'euros, à la perte constatée sur la période de -82,9 millions d'euros, et à l'écart de change favorable enregistré sur la conversion des filiales étrangères de 4,3 millions d'euros.

4.12.4. Dettes financières

La dette financière est passée de 256,9 millions d'euros à fin mars 2014 à 179,6 millions d'euros à fin septembre 2014. Les principales variations sont les suivantes :

Le Groupe a remboursé l'emprunt obligataire convertible d'échéance septembre 2014 pour un montant total de 88,2 millions d'euros (dont 83 millions d'euros de capital et dont 5,2 millions d'euros d'intérêts).

Le 10 juin, le Groupe a racheté les parts détenues par la société Reflexite dans la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology. Une partie du prix d'achat a été financée par un prêt d'un montant de 4,9 millions d'euros, dont 0,5 million d'euros ont été remboursés au cours du premier semestre. Le solde restant à rembourser au 30 septembre s'élève à 4,7 millions d'euros.

En mars 2014, le Groupe avait cédé 40 % de sa participation dans la filiale projet de Touwsrivier à un investisseur. L'investisseur a versé en juin 2014 l'intégralité du prix de cession, correspondant à sa quote-part de la valeur de la centrale au terme de la construction, avançant ainsi au Groupe une partie des fonds devant être réinvestis dans la filiale projet. Ce montant est inscrit en avance financière pour 3,2 millions d'euros.

Le montant des avances remboursables liées aux programmes d'aide aux efforts de recherche et développement a augmenté de 5,1 millions d'euros ; de nouvelles lignes de crédit ont été souscrites pour 7,2 millions d'euros au titre de la mobilisation du crédit d'impôt recherche 2013 et du crédit d'impôt compétitivité. Enfin, le Groupe a remboursé 12,3 millions de lignes de crédit ainsi que le solde de sa dette de crédit-bail pour 3,5 millions d'euros.

4.12.5. Position nette de trésorerie

La position nette de trésorerie est négative et s'établit à -137,7 millions d'euros 30 septembre 2014 contre -212,2 millions d'euros à fin mars 2014.

4.13. Trésorerie et financement

Les flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles ressortent positifs pour le premier semestre 2014-2015 (24,6 millions d'euros), en très forte progression par rapport à la même période l'année précédente (-85,1 millions d'euros, soit une variation favorable de 109,7 millions d'euros). Cette variation est liée à deux principaux facteurs : forte diminution du besoin en fonds de roulement (-77,5 millions d'euros) sur la division Energie Solaire du fait de l'avancement du projet de centrale électrique de Touwsrivier ; amélioration de l'EBITDA à hauteur de 5,7 millions d'euros, faisant apparaître des tendances opposées entre les divisions Electronique (-6,9 millions d'euros) et Energie Solaire (+ 12,7 millions d'euros).

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement ont connu une réduction sensible, passant de 116,0 millions d'euros au premier semestre 2013-2014 à seulement 15,0 millions d'euros au premier semestre 2014-2015. Au premier semestre de l'exercice 2013-2014, la construction de la centrale solaire de Touwsrivier avait fortement impacté la consommation de trésorerie liée à des investissements financiers : versement d'un dépôt de garantie de 11,9 millions d'euros et placement des fonds levés en Afrique du Sud pour un montant total de 72,9 millions d'euros. Les acquisitions d'immobilisations sont en recul de 26,6 millions d'euros, le Groupe ayant installé les capacités de production nécessaires pour faire face à la demande à moyen terme.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont été négatifs au premier semestre 2014-2015 (-13,3 millions d'euros). Ce montant s'explique principalement par les éléments suivants :

- augmentation du capital réalisée en juillet 2014 pour un montant de 79,9 millions d'euros (net de frais d'émission),
- remboursement du solde de l'emprunt obligataire convertible Océanes en septembre 2014 pour un montant de 83,0 millions d'euros et versement des intérêts pour 5,2 millions d'euros.
- souscription d'un emprunt de 4,9 millions d'euros pour financer l'acquisition des titres de la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology ; souscription de nouvelles lignes de crédit à hauteur de 7,2 millions d'euros dans le cadre de la mobilisation du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt compétitivité-emploi.
- remboursement de lignes de crédit pour 12,3 millions d'euros.

Au total, la trésorerie du Groupe a diminué de 0,8 million d'euros au cours du premier semestre 2014-2015 pour atteindre 43,9 millions d'euros.

4.14. Objectifs de la politique de gestion de trésorerie

La politique de gestion de la trésorerie mise en place par le Groupe vise à minimiser le risque de change transactionnel et à garantir la liquidité et la sécurité des avoirs financiers tout en assurant une rémunération satisfaisante de ses avoirs financiers. Les transactions commerciales du Groupe sont exposées au risque de change, notamment au niveau de la parité dollar/euro et rand sud-africain/euro, la majorité de ses ventes étant libellée en dollar et en rand sud-africain. Ce risque est partiellement compensé par le fait que les matières premières sont principalement achetées en dollars, et que les frais de l'usine de San Diego sont réglés en dollars.

4.15. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont décrites dans la note 7.5.2 de l'annexe des comptes consolidés semestriels.

5. Informations sur les tendances

La technologie FDSOI bénéficie d'une dynamique positive et les activités de la division Energie solaire devraient connaître un rebond à court terme grâce à la montée en puissance du site de San Diego.

Les annonces récentes de ST Microelectronics, Samsung Foundry ou Global Foundries concernant les produits à base de FDSOI témoignent d'un contexte favorable aux solutions technologiques de Soitec. Cependant, leur adoption à très grande échelle par des fournisseurs de semi-conducteurs « fabless » reste nécessaire pour permettre au Groupe de dégager des revenus suffisants, soit directement, soit sous forme de revenus de licences.

La visibilité à court terme reste limitée au second semestre de l'exercice en cours et le segment Électronique confirme ses prévisions d'un chiffre d'affaires annuel stable par rapport à l'exercice précédent. La visibilité limitée pour les ventes liées aux applications digitales sera en partie compensée par une adoption toujours soutenue des technologies Soitec destinées aux applications de radiofréquence (RF) et mobilité.

Au second semestre, les prévisions de forte croissance séquentielle du chiffre d'affaires de la division Énergie solaire restent liées à la montée en puissance du site de San Diego et à l'obtention du feu vert déclenchant la mise en œuvre de l'accord qui a été conclu avec un producteur indépendant d'électricité américain pour une centrale de 150 MW. Après confirmation, cet accord permettra la comptabilisation du chiffre d'affaires correspondant au contrat de fourniture d'équipements devant être signé par la société chargée de la construction de cette centrale (ou EPC : société assurant les services d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction). Comme cela a déjà été indiqué, en l'absence de ce feu vert, les ventes de ce projet ne pourraient pas être comptabilisées dans le chiffre d'affaires du second semestre. Compte tenu du calendrier actuel et d'éventuels changements concernant la date de clôture des transactions, les recettes générées par ce contrat de 150 MW et d'autres projets en cours pourraient être reportées. Ainsi, leur contribution significative au chiffre d'affaires de la division Énergie solaire n'est pas totalement garantie d'ici à la fin de l'exercice en cours. Le Groupe suit attentivement tous les événements susceptibles d'affecter la mise en œuvre de ses projets ou les dates de mise en service qui y sont stipulées.

Au regard des prévisions de croissance de ses divisions Électronique et Énergie solaire, le Groupe confirme être en mesure d'atteindre son objectif de retour à une marge opérationnelle positive pour l'exercice 2015-2016, fixé dans son programme « Soitec 2015 ».

Le Groupe estime que la marge opérationnelle du second semestre demeurera négative, les résultats consolidés sur l'ensemble de l'exercice 2014-2015 devant demeurer en conséquence négatifs. Sur la base des prévisions les plus récentes, la trésorerie disponible au cours des douze prochains mois devrait s'améliorer, mais en restant inférieure à 100 millions d'euros. Le Groupe reste attentif aux opportunités pouvant lui permettre d'accroître ses liquidités grâce à une monétisation de ses actifs et d'autres opérations de financement appropriées susceptibles d'accompagner son développement.

6. Informations financières

6.1. Comptes consolidés au 30 septembre 2014

6.1.1. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Ventes	6.1.6	106 009	90 992
Coût des ventes	-	(135 779)	(122 384)
Marge brute	6.1.6	(29 770)	(31 392)
Frais commerciaux et de marketing	6.1.6	(6 415)	(8 700)
Frais de recherche et développement	7.4.2	(19 876)	(15 254)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	6.1.6	(3 299)	(1 136)
Frais généraux et administratifs	6.1.6	(15 041)	(15 456)
Résultat opérationnel courant	6.1.6	(74 401)	(71 939)
Autres produits opérationnels	7.4.4	8 132	2 687
Autres charges opérationnelles	7.4.4	(18 013)	(71 977)
Résultat opérationnel	-	(84 281)	(141 230)
Produits financiers	-	24 647	13 520
Charges financières	-	(21 173)	(32 211)
Résultat financier	-	3 474	(18 691)
Résultat avant impôt	-	(80 807)	(159 921)
Impôt	7.4.5	(2)	(4)
Résultat après impôt	-	(80 809)	(159 925)
Quote-part du résultat mis en équivalence	-	(2 118)	(305)
Résultat net de l'ensemble consolidé	-	(82 926)	(160 230)
Intérêts non contrôlés	-	-	(194)
Résultat net (part du groupe)	-	(82 926)	(160 037)
Résultat net de base par action en euros	-	(0,43)	(1,06)
Résultat global net dilué par action en euros	-	(0,43)	(1,06)

6.1.2. Résultat global

(en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Résultat net de l'ensemble consolidé	6.1.4	(82 926)	(160 230)
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat :			
Ecart de change sur conversion des entités étrangères	6.1.4	4 337	(8 808)
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat :			
Ecart actuariel sur engagement de retraite et assimilé	6.1.4	-	-
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	6.1.4	4 337	(8 808)
Résultat global de la période	6.1.4	(78 590)	(169 039)
Intérêts non contrôlés	6.1.4	-	(176)
Résultat global net (part du groupe)	6.1.1	(78 590)	(168 862)

6.1.3. Bilan

Actif (en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2014	31 mars 2014
Actifs non courants :			
Goodwill et immobilisations incorporelles	7.3.1	12 750	17 032
Projets de développements capitalisés	7.3.1	2 411	2 597
Immobilisations corporelles	7.3.1	270 751	280 810
Projets de centrales solaires	7.3.1	16 218	15 427
Actifs d'impôts différés	7.4.5	-	-
Titres mis en équivalence	-	7 373	6 886
Actifs financiers non courants	-	3 140	2 046
Autres actifs non courants	-	25 388	29 010
Total des actifs non courants	-	338 030	353 807
Actifs courants :			
Stocks	7.3.2	39 437	58 767
Clients et comptes rattachés	7.3.3	48 241	88 811
Projets de centrales solaires	-	-	-
Autres actifs courants	-	20 753	22 766
Actifs financiers courants	-	22 978	15 873
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.4.4	43 885	44 728
Total des actifs courants	-	175 293	230 945
Total de l'actif	-	513 321	584 752
Capitaux propres et passifs (en milliers d'euros)			
	Notes	30 septembre 2014	31 mars 2014
Capitaux propres :			
Capital social	6.1.4	22 509	17 258
Primes liées au capital	6.1.4	778 658	704 157
Actions propres	6.1.4	(475)	(478)
Réserves et report à nouveau	6.1.4	(577 666)	(503 453)
Autres réserves	6.1.4	(1 283)	3 077
Capitaux propres (part du groupe)	6.1.4	221 743	220 561
Intérêts non contrôlés	6.1.4	-	-
Total des capitaux propres de l'ensemble consolidé	6.1.4	221 743	220 561
Passifs non courants :			
Dettes financières à long terme	7.3.7	129 292	118 721
Passifs d'impôts différés	7.4.5	-	-
Provisions et autres passifs non courants	7.3.8	14 002	18 358
Total des passifs non courants	-	143 294	137 079
Passifs courants :			
Dettes financières à court terme	7.3.7	50 356	138 200
Fournisseurs	-	49 216	45 972
Provisions et autres passifs courants	7.3.8	48 713	42 940
Total des passifs courants	-	148 284	227 112
Total du passif	-	513 321	584 752

6.1.4. Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission du capital	Actions propres	Réserves et report à nouveau	Autres réserves	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts non contrôlés	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
31 mars 2013	122 626 743	12 263	641 233	(478)	(270 661)	8 736	391 093	(119)	390 974
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat :									
Ecart de change sur conversion des entités étrangères	-	-	-	-	(4 673)	(4 152)	(8 825)	17	(8 808)
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat :									
Ecart actuariel sur engagement de retraite et assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des produits et charges de la période reconnus directement en capitaux propres	-	-	-	-	(4 673)	(4 152)	(8 825)	17	(8 808)
Résultat de la période	-	-	-	-	(160 037)	-	(160 037)	(194)	(160 230)
Résultat global de la période	-	-	-	-	(164 710)	(4 152)	(168 862)	(176)	(169 038)
Exercices de stock-options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	582 040	58	-	-	(58)	-	-	-	-
Opération sur capital	49 283 512	4 928	66 533	-	-	-	71 461	-	71 461
Frais d'augmentation de capital nets	-	-	(3 440)	-	-	-	(3 440)	-	(3 440)
Impact du rachat anticipé partiel des Océanes 2014	-	-	-	-	(1 863)	-	(1 863)	-	(1 863)
Composante capitaux propres des nouveaux instruments financiers composés (Océanes 2018)	-	-	-	-	13 208	-	13 208	-	13 208
Transactions avec les intérêts non contrôlés	-	-	-	-	105	-	105	78	183
Paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	(1 517)	-	(1 517)	-	(1 517)
30 septembre 2013	172 492 295	17 250	704 326	(478)	(425 496)	4 584	300 185	(218)	299 968

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission du capital	Actions propres	Réserves et report à nouveau	Autres réserves	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts non contrôlés	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
31 mars 2014	172 580 795	17 258	704 158	(478)	(503 453)	3 077	220 562	-	220 562
<i>Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat :</i>									
Ecart de change sur conversion des entités étrangères	-	-	-	-	8 697	(4 360)	4 337	-	4 337
<i>Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat :</i>									
Ecart actuariel sur engagement de retraite et assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des produits et charges de la période reconnus directement en capitaux propres	-	-	-	-	8 697	(4 360)	4 337	-	4 337
Résultat de la période	-	-	-	-	(82 926)	-	(82 926)	-	(82 926)
Résultat global de la période	-	-	-	-	(74 229)	(4 360)	(78 590)	-	(78 590)
Exercices de stock-options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	561 695	56	-	-	(56)	-	-	-	-
Opération sur capital	51 942 942	5 194	77 915	-	-	-	83 110	-	83 110
Frais d'augmentation de capital nets	-	-	(3 415)	-	-	-	(3 415)	-	(3 415)
Opération sur titres auto-détenus	-	-	-	3	-	-	3	-	3
Paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	73	-	73	-	73
30 septembre 2014	225 085 432	22 509	778 658	(475)	(577 666)	(1283)	221 743	-	221 743

6.1.5. Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Résultat net de l'ensemble consolidé	6.1.1	(82 926)	(160 230)
Elimination des éléments non monétaires :			
Quote-part de résultat mis en équivalence	6.1.1	2 118	305
(Reprise) / Dépréciation pour perte de valeur de titres mis en équivalence	7.4.4	(5 509)	13 211
Dépréciation de goodwill	7.4.4	-	30 668
Dotations aux amortissements	7.4.3	24 831	28 905
Dépréciations pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés	7.3.1 – 7.4.4	14 390	17 756
Dotations aux provisions nettes	-	16 613	9 090
Dotations aux provisions pour retraite	-	143	524
Résultat sur cessions d'actifs	-	(3 073)	103
Variation des impôts	7.4.5	2	4
Coût de l'endettement financier net	-	(3 475)	18 689
Paiements fondés sur les actions	7.3.6	71	(1 517)
Total des éléments non monétaires	-	46 112	117 738
Augmentation (diminution) de trésorerie sur :			
Stocks	-	4 020	(18 813)
Projets de centrales solaires destinés à être vendus	-	-	(7 498)
Clients et comptes rattachés	-	53 691	15 431
Autres créances	-	10 041	(13 019)
Fournisseurs et comptes rattachés	-	1 914	(11 212)
Autres dettes	-	(8 221)	(7 453)
Variation du BFR	-	61 445	(42 564)
Flux de trésorerie générés par l'activité	-	24 630	(85 057)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	(296)	(1 807)
Projet de développement de centrale solaire capitalisé	-	-	(1 631)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(5 175)	(28 584)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	6 048	1 096
(Acquisitions) et cessions d'actifs financiers *	-	(7 617)	(84 850)
Acquisition de Reflexite (RSOT)	7.2.3	(5 727)	-
Apports en capital dans une société mise en équivalence **	-	(2 247)	(1 047)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	(15 014)	(116 023)
Sommes reçues des actionnaires : augmentation de capital et exercice de stock-options ***	-	79 880	68 022
Emission d'emprunts ****	7.3.7	4 889	172 580
Tirages de lignes de crédit	7.3.7	7 200	26 015
Remboursement d'emprunts (y compris contrat de location financement) *****	7.3.7	(99 502)	(65 356)
Intérêts financiers reçus	-	4 010	4 537
Intérêts financiers versés	-	(9 762)	(14 234)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	(13 285)	191 564
Effet de la variation des cours des devises	-	2 826	(2 762)
Variation de la trésorerie nette	-	(843)	(13 078)
Trésorerie à l'ouverture	-	44 728	130 127
Trésorerie à la clôture	-	43 885	117 049

* Les acquisitions et cessions d'actifs financiers sont principalement composés de :

- Dépôts de garantie : dans le cadre de la construction de la centrale solaire de Touwsrivier, le Groupe avait versé un dépôt de garantie de 11 850 milliers d'euros au cours du premier semestre 2013-2014. Au cours du premier semestre 2014-2015, ce dépôt a été partiellement remboursé, à hauteur de 1 300 milliers d'euros.
- Liquidités soumises à restriction : au cours du premier semestre de l'exercice 2014-2015, le Groupe a déposé sur un compte bloqué un montant de 7 159 milliers d'euros au titre de garantie de performance dans le cadre du projet de Touwsrivier.

** Les apports en capital souscrits par le Groupe dans des sociétés mises en équivalence correspondent à une prise de participation complémentaire dans la co-entreprise CPV Power Plant n° 1 (Touwsrivier) pour 2 247 milliers d'euros.

*** L'augmentation de capital du 22 juillet 2014 a généré un montant de 79 880 milliers d'euros, net de 3 229 milliers d'euros de frais d'émission. Au cours de l'exercice précédent, l'augmentation de capital avait généré un montant de 68 022 milliers d'euros, net de 3 440 milliers d'euros de frais d'émission.

**** Les émissions d'emprunts concernent :

- Au 30 septembre 2014, le financement de l'acquisition des parts détenues par Reflexite dans la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology, pour un montant de 4 889 milliers d'euros.
- Au 30 septembre 2013,
 - o l'émission d'un emprunt obligataire convertible Océanes 2018 par Soitec SA, pour un montant net de frais d'émission de 99 602 milliers d'euros,
 - o l'émission d'un emprunt obligataire non convertible en Afrique du Sud, pour un montant net de frais d'émission de 72 978 milliers d'euros (1 milliard de rand sud-africain). Ce montant était destiné à financer la construction de la centrale solaire Touwsrivier en Afrique du Sud.

***** Les remboursements d'emprunts incluent :

- le remboursement du solde de l'emprunt obligataire Océanes 2014 en septembre 2014 pour 83 000 milliers d'euros et, en septembre 2013, le rachat anticipé de 7 249 260 océanes 2014 pour 61 981 milliers d'euros.
- Le remboursement de lignes de crédit pour 12 297 milliers d'euros au 30 septembre 2014, ainsi que le remboursement du solde de la dette de crédit-bail, pour 3 484 milliers d'euros.

6.1.6. Information sectorielle

Le Groupe opère sur trois secteurs d'activité :

- la production et la commercialisation de substrats et de composants destinés à l'industrie microélectronique (Electronique),
- la production et la commercialisation de modules photovoltaïques à concentration, la réalisation, la conception et la construction de projets photovoltaïques clés en main et l'exploitation d'installations photovoltaïques (Energie solaire),
- la mise au point des matériaux destinés à la fabrication de diodes électroluminescentes (Eclairage).

L'EBITDA présenté dans le tableau de l'analyse sectorielle représente la perte opérationnelle courante (EBIT) avant dépréciations, amortissements, éléments non cash liés aux paiements fondés sur les actions et aux variations des provisions sur les éléments de l'actif courant et des provisions pour risques et charges. Cet indicateur est une mesure quantitative non IFRS utilisée pour mesurer la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie à partir de ses activités opérationnelles. Le Groupe pense que la présentation de cet indicateur est utile aux investisseurs et aux autres parties prenantes impliquées dans l'évaluation d'entreprises industrielles. L'EBITDA n'est pas défini par une norme IFRS et ne doit pas être considéré comme une alternative à tout autre indicateur financier.

L'information sectorielle se présente comme suit :

- Répartition du résultat

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014				Total
	« Corporate »	Electronique	Energie Solaire	Eclairage	
Ventes	-	69 534	35 194	1 281	106 009
Marge brute	-	2 471	(33 260)	1 019	(29 770)
Frais de recherche bruts	(103)	(13 426)	(10 302)	(6 069)	(29 900)
Ventes de prototypes et autres revenus	42	3 392	-	244	3 678
Subventions et avances remboursables	14	3 501	1 204	1 627	6 346
Frais de recherche nets	(47)	(6 533)	(9 098)	(4 198)	(19 876)
Frais commerciaux	-	(2 799)	(2 730)	(887)	(6 415)
Frais généraux	(4 666)	(5 106)	(5 115)	(153)	(15 041)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	-	-	(3 299)	-	(3 299)
Résultat opérationnel courant	(4 713)	(11 967)	(53 502)	(4 219)	(74 401)
Autres produits opérationnels	-	2 498	5 634	-	8 132
Autres charges opérationnelles	-	(4 003)	(14 009)	-	(18 013)
EBIT	(4 713)	(13 472)	(61 877)	(4 219)	(84 281)
<i>Amortissements</i>	<i>98</i>	<i>14 716</i>	<i>8 395</i>	<i>1 622</i>	<i>24 831</i>
<i>Dépréciation pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés</i>	-	<i>506</i>	<i>13 884</i>	-	<i>14 391</i>
<i>Paiements fondés sur les actions (Reprise) / Dépréciation pour perte de valeur des titres mis en équivalence</i>	<i>(114)</i>	<i>24</i>	<i>166</i>	<i>(5)</i>	<i>71</i>
<i>Dépréciation du goodwill</i>	-	-	-	-	-
<i>Dotations aux provisions nettes</i>	-	<i>746</i>	<i>15 765</i>	<i>102</i>	<i>16 613</i>
<i>Dotations aux provisions retraite</i>	-	<i>143</i>	-	-	<i>143</i>
<i>Résultat sur cession d'actif</i>	-	<i>(3 280)</i>	<i>207</i>	-	<i>(3 073)</i>
EBITDA	(4 729)	(617)	(28 969)	(2 500)	(36 815)

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013				Total
	« Corporate »	Electronique	Energie Solaire	Eclairage	
Ventes	-	89 941	695	357	90 992
Marge brute	-	1 598	(33 191)	201	(31 392)
Frais de recherche bruts	(223)	(14 456)	(8 607)	(5 451)	(28 738)
Ventes de prototypes et autres revenus	103	3 183	-	246	3 532
Subventions et avances remboursables		5 995	66	3 891	9 952
Frais de recherche nets	(120)	(5 278)	(8 541)	(1 314)	(15 254)
Frais commerciaux	-	(3 257)	(4 849)	(595)	(8 700)
Frais généraux	(5 267)	(7 177)	(2 929)	(84)	(15 456)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	-	-	(1 136)	-	(1 136)
Résultat opérationnel courant	(5 388)	(14 114)	(50 646)	(1 791)	(71 939)
Autres produits opérationnels	-	2 687	-	-	2 687
Autres charges opérationnelles	-	(21 475)	(50 502)	-	(71 977)
EBIT	(5 388)	(32 902)	(101 147)	(1 791)	(141 230)
<i>Amortissements</i>	<i>34</i>	<i>20 447</i>	<i>7 373</i>	<i>1 051</i>	<i>28 905</i>
<i>Dépréciation pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés</i>	-	<i>4 726</i>	<i>13 030</i>	-	<i>17 756</i>
<i>Paiements fondés sur les actions</i>	<i>(1 144)</i>	<i>(27)</i>	<i>(312)</i>	<i>(34)</i>	<i>(1 517)</i>
<i>Dépréciation pour perte de valeur des titres mis en équivalence</i>	-	-	<i>13 211</i>	-	<i>13 211</i>
<i>Dépréciation du goodwill</i>	-	<i>11 402</i>	<i>19 266</i>	-	<i>30 668</i>
<i>Dotations aux provisions nettes</i>	-	<i>2 159</i>	<i>6 931</i>	-	<i>9 090</i>
<i>Dotations aux provisions retraite</i>	-	<i>524</i>	-	-	<i>524</i>
<i>Résultat sur cession d'actif</i>	-	<i>(7)</i>	-	<i>110</i>	<i>(103)</i>
EBITDA	(6 498)	6 322	(41 648)	(664)	(42 491)

- Répartition du bilan

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014				Total
	« Corporate »	Electronique	Energie Solaire	Eclairage	
Immobilisations incorporelles nettes	506	14 010	644	0	15 160
<i>Dont goodwill</i>	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles nettes	1 159	145 792	121 399	2 401	270 751
Projets de centrales solaires	-	-	16 218	-	16 218
Titres mis en équivalence	-	-	7 373	-	7 373
Actifs non courants (1)	1 665	159 802	145 634	2 401	309 502
Stocks	-	27 037	12 103	296	39 436
Clients et comptes rattachés	-	26 532	32 718	320	59 570
Projets de centrales solaires – part courante	-	-	-	-	-
Autres actifs courants et non courants	-	14 469	5 492	792	20 753
Actifs courants (2)	-	68 038	50 313	1 408	119 759
Fournisseurs et comptes rattachés (5)	-	33 158	15 884	173	49 216
Autres dettes courantes et non courantes (6)	-	51 478	8 753	2 483	62 714
Passifs courants et non courants (3)	-	84 636	24 637	2 656	111 930
Capitaux employés (1) + (2) - (3)	1 665	143 203	171 310	1 153	317 331

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013				Total
	« Corporate »	Electronique	Energie Solaire	Eclairage	
Immobilisations incorporelles nettes	-	20 467	8 604	30	29 101
<i>Dont goodwill</i>	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles nettes	202	171 419	116 830	27 602	316 053
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
Actifs non courants (1)	202	191 886	125 434	27 632	345 154
Stocks	-	33 575	48 143	101	81 819
Clients et comptes rattachés	-	23 826	3 098	102	27 026
Projets de centrales solaires – part courante	-	-	14 273	-	14 273
Autres actifs courants et non courants	-	20 868	12 199	3 906	36 973
Actifs courants (2)	-	78 269	77 713	4 109	160 091
Fournisseurs et comptes rattachés (5)	-	34 472	14 180	77	48 729
Autres dettes courantes et non courantes (6)	-	46 253	15 880	4 363	66 496
Passifs courants et non courants (3)	-	80 725	30 060	4 440	115 225
Capitaux employés (1) + (2) - (3)	202	189 431	173 086	27 300	390 020

- Répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par secteur et sous-secteur s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014	30 septembre 2013
<i>UGT Electronic 300mm</i>	18 080	33 848
<i>UGT Electronic small diameters</i>	46 726	47 571
<i>UGT Electronic GaAs</i>	2 259	4 313
<i>UGT Electronic Equipment</i>	699	2 741
<i>Royalties</i>	1 770	1 468
Total Electronics	69 534	89 941
Total Solar Energy	35 194	695
Total Lighting	1 281	357
Chiffre d'affaires total	106 009	90 992

7. Notes aux états financiers consolidés du 30 septembre 2014

7.1. Présentation de la Société et de l'activité

Soitec S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française et cotée à Euronext Paris, compartiment B. Soitec S.A. et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe ». Soitec S.A. est ci-après dénommée « la Société ».

Le Groupe opère sur trois secteurs d'activité :

- Le secteur d'activité Electronique : le Groupe produit et commercialise des plaques de silicium sur isolant destinées principalement à l'industrie des semi-conducteurs. Les principaux produits du Groupe sont les plaques Unibond™, dont le procédé de fabrication utilise la technologie brevetée Smart Cut™ concédée sous licence exclusive à la Société par le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). Cette licence exclusive se poursuit jusqu'au terme de la validité des brevets déposés, le premier tombant dans le domaine public en 2013. Les activités acquises ultérieurement (matériaux III-V, transferts de circuits) ainsi que celles de la société Altatech sont incluses dans ce secteur d'activité.
- Le secteur d'activité Energie Solaire : depuis décembre 2009, date à laquelle le Groupe a pris le contrôle de la société Soitec Solar GmbH, le Groupe produit et commercialise des modules photovoltaïques à concentration et conçoit, réalise et construit des installations de centrales solaires en vue de leur vente clé en main ou de leur exploitation.
- Le secteur d'activité Eclairage : sur la base du portefeuille de technologies développé dans sa division Electronique, le Groupe met au point des matériaux destinés à la fabrication de diodes électroluminescentes et met en œuvre une stratégie d'alliances pour devenir un acteur dans ce secteur d'activité.
- Le Groupe a décidé d'isoler le coût des fonctions centrales de support aux divisions. Ces coûts présentés dans la catégorie *Corporate* regroupent la direction générale du Groupe, les fonctions trésorerie, consolidation, contrôle interne, planification, communication financière, les frais juridiques relatifs à la réglementation des sociétés cotées, ainsi que les équipes en charge d'harmoniser les pratiques et de mettre en place les synergies entre les divisions (direction industrielle, ressources humaines, informatique, qualité).

7.2. Règles et méthodes comptables

7.2.1. Principes de préparation des états financiers

- Base de préparation

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2014.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2014 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé Parc Technologique des Fontaines à Bernin (38190), ou sur le site internet www.soitec.com.

- Méthodes comptables

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2014 sont les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2014 à l'exception des éléments ci-dessous et de la comptabilisation de l'impôt sur le résultat qui est provisionné dans les comptes intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel attendu pour la totalité de la période annuelle.

Le Groupe a adopté les normes, amendements aux normes et interprétations suivantes, adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1er avril 2014 :

- IFRS 10, Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11, Partenariats ;
- IFRS 12, Information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres sociétés ;
- IAS 28 Révisée, Participations dans des entreprises associées ;
- Amendement à IAS 32 relatif à la compensation des actifs et des passifs financiers ;
- Amendement à IAS 36 relatif à l'information sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ;
- Amendement à IAS 39 relatif à la novation de dérivés et au maintien de la comptabilité de couverture.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes semestriels au 30 septembre 2014.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants, dont l'application obligatoire est postérieure aux exercices ouverts après le 1er avril 2014 :

- Amendement à IAS 16/IAS 38 qui apporte des clarifications sur les modes d'amortissement acceptables ;
- Amendement à IAS 19 relatif aux régimes à prestations définies : Contributions des membres du personnel ;
- Amendement à IFRS 11 relatif à la comptabilisation d'intérêts dans une entreprise commune ;
- Améliorations IFRS, cycle 2010-2012 ;
- Améliorations IFRS, cycle 2011-2013 ;
- IFRIC 21, Taxes.

Par ailleurs, l'IASB a publié des normes, amendements et interprétations pouvant être anticipés au 1er avril 2014, mais non encore adoptés par l'Union européenne :

- IFRS 9, Instruments financiers ;
- IFRS 14, Comptes de report réglementaires ;
- IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients.

L'impact résultant de l'adoption de ces normes, amendements et interprétations que le Groupe n'a pas adopté par anticipation est en cours d'évaluation.

- Jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction du Groupe, des estimations et hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies dans certaines notes de l'annexe à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Les jugements, les estimations et les hypothèses sont élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêtés des comptes.

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2014 sont les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31

mars 2014 à l'exception de la comptabilisation de l'impôt sur le résultat qui est provisionné dans les comptes intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel attendu pour la totalité de la période annuelle.

7.2.2. Événements de la période

Au cours du premier semestre de l'exercice 2014-2015, le Groupe a pris la décision de consolider sa structure financière pour poursuivre sa stratégie de croissance.

Le 10 juin 2014, le Groupe a procédé à l'acquisition des parts résiduelles détenues par Reflexite dans la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology, anciennement mise en équivalence. Cette nouvelle filiale a ensuite été fusionnée dans la filiale Soitec Solar Industries à San Diego, au 30 septembre 2014.

Le 22 juillet 2014, Soitec a procédé à une augmentation de capital, qui s'est traduite par l'émission de 51 942 792 actions nouvelles au prix unitaire de 1,60 euro. Le produit net de frais d'émission de l'opération s'élève à 79,9 millions d'euros. Cette somme permet de renforcer la situation financière et la position de trésorerie de Soitec, afin d'assurer son fonds de roulement et de répondre principalement à la montée en puissance de la production industrielle des produits FD-SOI dans le domaine de l'électronique grand public et subsidiairement, la production industrielle des modules CPV destinés à ses projets de fermes solaires.

Le 9 septembre 2014, le Groupe a procédé au remboursement du solde de l'emprunt obligataire convertible à l'échéance pour un montant total de 88 188 milliers d'euros (dont 5 188 milliers d'euros d'intérêts).

Par ailleurs, le Groupe a poursuivi son effort de recentrage de la division Electronique sur ses produits clés. Dans ce cadre, le Groupe a cédé le 29 septembre 2014 l'activité de sa filiale Specialty Electronics.

7.2.3. Périmètre de consolidation

Au 30 septembre 2014, toutes les participations détenues par le Groupe sont placées sous le contrôle de la société mère et sont donc consolidées par la méthode de l'intégration globale, à l'exception des sociétés CPV Power Plant N°1 Ltd (« Touwsrivier ») et CPV Power Plant N°1 Bond SPV (RF) Ltd, détenues à 20 % et mises en équivalence :

Entités	Date d'entrée dans le périmètre	Pourcentage de contrôle d'intérêt	Pays	Monnaies fonctionnelles
Soitec USA Inc.	1997	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Soitec Specialty Electronics S.A.S	Avril 2003	100,00 %	France	Euro
Soitec Japan Inc.	Juin 2004	100,00 %	Japon	Yen japonais
Soitec Phoenix Labs Inc.	Février 2006	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Soitec Microelectronics Singapore Pte LTD	Juin 2006	100,00 %	Singapour	Dollar américain
Soitec Solar GmbH	Décembre 2009	100,00 %	Allemagne	Euro
Soitec Solar Inc.	Décembre 2009	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Soitec Solar Industries LLC *	Décembre 2009	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Soitec Solar Italia S.R.L	Août 2010	100,00 %	Italie	Euro
Soitec Solar Development LLC	Septembre 2010	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Soitec Solar RSA LTD	Avril 2011	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Soitec Korea	Juillet 2011	100,00 %	Corée du Sud	Dollar américain
Soitec Solar France	Octobre 2011	100,00 %	France	Euro
Altatech Semiconductor S.A.S	Janvier 2012	100,00 %	France	Euro
Soitec Corporate Services	Juillet 2012	100,00 %	France	Euro
CPV Power Plant n° 1 Bond SPV (RF) Ltd	Septembre 2012	20,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
CPV Power Plant n°1 Ltd (Touwsrivier)	Octobre 2009	20,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Soitec Solar Chile	Juillet 2013	100,00 %	Chili	Pesos chilien
Soitec Trading Shanghai	Novembre 2013	100,00 %	Chine	Yuan
Soitec Solar USA Real Estate LLC	Janvier 2014	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
CPV N° 1 Equity SPV Pty LTD	Février 2014	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain

* L'entité Soitec Optical Technology LLC (anciennement Reflexite Optical Technology LLC), située aux Etats-Unis, acquise en novembre 2011 et mise en équivalence à hauteur de 49,48 % à la clôture au 31 mars 2014 a été rachetée au 10 juin 2014, pour être désormais détenue à 100,00 % par le Groupe et consolidée par la méthode de l'intégration globale. Le Groupe a ensuite

fusionné cette filiale dans Soitec Solar Industries LLC en date du 30 septembre 2014.

Dans le cadre de son activité Energie Solaire, le Groupe peut être amené à créer des structures juridiques dédiées pour héberger les permis, autorisations administratives, coûts et revenus liés à un projet de ferme solaire. En règle générale, ces structures juridiques sont destinées à être cédées à des investisseurs quand les projets sont suffisamment avancés.

Les entités créées et placées sous le contrôle exclusif du Groupe et consolidées par intégration globale sont les suivantes :

Entités	Date d'entrée dans le périmètre	Pourcentage de contrôle d'intérêt	Pays	Monnaies fonctionnelles
CPV Rians S.A.S	Juillet 2010	100,00 %	France	Euro
Newberry Solar 1 LLC	Septembre 2010	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
CPV Power plant n° 2 LTD	Septembre 2010	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Alicoop Poggio Santa Lucia S.R.L	Novembre 2010	100,00 %	Italie	Euro
Alicoop Monte Bellone S.R.L	Novembre 2010	100,00 %	Italie	Euro
LanEast Solar Farm LLC	Février 2011	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
LanWest Solar Farm LLC	Février 2011	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Rugged Solar LLC	Avril 2011	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Tierra del Sol Solar Farm LLC	Avril 2011	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
CX Minervino S.R.L	Octobre 2011	100,00 %	Italie	Euro
CVP Llo-1 S.A.S	Février 2012	100,00 %	France	Euro
Sorrel Solar Farm LLC	Février 2012	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
CPV Thémis	Mars 2012	100,00 %	France	Euro
Black Mountain CPV PP n° 3 (anciennement K2011137452 LTD)	Mars 2012	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Schmidtsdrift CPV PP n° 4 (anciennement Itakane Trading 339 (Pty) Ltd)	Mars 2012	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Tierra del Sol II Solar Farm LLC	Mai 2012	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Los Robles Solar Power Plant LLC	Mai 2012	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain

7.2.4. Continuité d'exploitation

Le Groupe a réalisé une perte nette de 82,9 millions d'euros sur la période close le 30 septembre 2014 et présente à la clôture des capitaux propres de 221,7 millions d'euros. La trésorerie utilisée par l'exploitation, hors variation du besoin en fonds de roulement, a représenté 36,8 millions d'euros au cours de la période. Au 30 septembre 2014, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'établissait à 43,9 millions d'euros. Le Groupe considère qu'il sera en mesure de continuer son activité sur les douze prochains mois, grâce à la trésorerie dont il dispose au 30 septembre 2014, à sa capacité à obtenir des financements de type crédit-bail et aux perspectives de développement de ses activités au cours des douze prochains mois.

Les comptes consolidés ont donc été établis sur la base du principe de continuité d'exploitation pour les douze prochains mois.

7.3. Notes sur le bilan

Tests de dépréciation pour perte de valeur

Le Groupe a procédé, dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 septembre 2014, aux tests de dépréciation des actifs non courants sur les UGT sur lesquelles il existait un indice de perte de valeur.

- Secteur d'activité Electronique

Pour mémoire, les tests de dépréciation réalisés pour la clôture au 30 septembre 2013 avaient conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de la totalité du *goodwill* résultant de l'acquisition d'Altatech (UGT « *Electronic Equipment* »), pour 11 402 milliers d'euros.

Compte tenu du décalage constaté dans la montée en puissance de l'activité liée aux produits FD-SOI, le Groupe a décidé de recalculer la valeur recouvrable des actifs non courants pour l'unité génératrice de trésorerie « *Electronic 300 mm* » (48,0 millions d'euros). Un test de dépréciation a donc été réalisé à partir de celui réalisé dans le cadre de la clôture au 31 mars 2014 en actualisant les effets des principales hypothèses ayant changé depuis cette date. Ce test de dépréciation a montré que la valeur d'utilité de cette UGT restait nettement supérieure à la valeur comptable des actifs y étant attachés. Le taux d'actualisation retenu

pour cette UGT est de 15%.

Le Groupe a également considéré qu'il existait un indice de perte de valeur à la clôture au 30 septembre 2014 sur l'UGT « *Electronic Equipment* » (2,7 millions d'euros), activité de conception et de ventes d'équipements destinés principalement à l'industrie de semi-conducteurs, et a actualisé le test de dépréciation réalisé pour la clôture des comptes au 31 mars 2014. Etant donné que la baisse de chiffre d'affaires enregistrée sur le premier semestre 2014 ne constitue qu'un décalage et ne remet pas en cause les perspectives futures de cette activité, ce test a montré que la valeur d'utilité de cette UGT restait supérieure à la valeur comptable des actifs y étant attachés. Le taux d'actualisation retenu pour cette UGT est de 15%.

Par ailleurs, l'UGT « *Electronic small diameters* » (55,5 millions d'euros) n'a pas fait l'objet de test de dépréciation compte tenu de la croissance et la rentabilité enregistrées au premier semestre sur cette activité.

- Secteur d'activité Energie solaire

Pour mémoire, au 30 septembre 2013, les tests de dépréciation avaient conduit à la comptabilisation d'une dépréciation pour perte de valeur de 32 477 milliers d'euros (13 211 milliers d'euros au titre des parts détenues dans la co-entreprise de production des éléments d'optique et 19 266 milliers d'euros au titre du goodwill généré lors de l'acquisition de Concentrix). Par ailleurs, une dépréciation pour perte de valeur avait été enregistrée sur les actifs non courants de la centrale solaire de Desert Green pour un montant de 2 752 milliers d'euros.

Le retard pris dans le développement du principal projet de fourniture de systèmes utilisant la technologie CPV du Groupe aux Etats-Unis a été considéré comme un indice de perte de valeur à la clôture au 30 septembre 2014. Le Groupe a donc réalisé un test de dépréciation sur l'UGT correspondant à l'activité de production de modules photovoltaïques. La direction a retenu le scénario le plus probable à la date d'arrêt des comptes et a notamment intégré le retard du projet aux Etats Unis. Le taux d'actualisation de 17,5% utilisé pour déterminer la valeur actualisée des cash flows futurs attendus reflète le risque inhérent aux projets photovoltaïques lorsque la construction n'a pas débuté. Les cash flows futurs sont plafonnés à la capacité actuelle de production du site, aucun gain de productivité ni aucun investissement n'ayant été intégrés dans les hypothèses. Sur ces bases, une dépréciation d'un montant de 14,9 millions d'euros a été constatée sur le premier semestre 2014-2015, ce montant étant à rapprocher de la valeur comptable des actifs long terme de l'activité de production de modules photovoltaïques de 129,0 millions d'euros au 30 septembre 2014. A titre d'information et à hypothèses constantes, le scénario de non réalisation du projet aurait abouti à la constatation d'une dépréciation additionnelle pour perte de valeur d'un montant de 73 000 milliers d'euros. Les actifs de production comprennent notamment un bâtiment d'une superficie de 15 000 m² et des terrains d'une superficie de 35 000 m².

- Immobilisations incorporelles

Au cours du premier semestre 2014-2015, le détail des variations des valeurs nettes par catégorie d'immobilisations est le suivant :

(en milliers d'euros)	Goodwill	Projets de développement capitalisés	Concessions, brevets et autres droits	Logiciels	Projets de centrales solaires	Immobilisations en cours	Total
31 mars 2014	-	2 596	6 549	9 736	5 987	745	25 615
Mises en service (valeur brute)	-	-	-	774	-	(774)	-
Acquisitions (valeur brute)	-	-	-	-	-	296	296
Variation du périmètre (valeur nette)	-	-	-	4	-	-	4
Ecart de conversion (valeur nette)	-	-	-	26	545	-	571
Amortissements (dotations de la période)	-	(186)	(1 816)	(2 775)	(8)	-	(4 785)
Amortissements accélérés et dépréciation pour perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-
Cessions ou mises au rebut (valeur nette)	-	-	-	(18)	-	-	(18)
30 septembre 2014	-	2 410	4 733	7 747	6 524	267	21 683

L'accroissement de la valeur brute des immobilisations de 296 milliers d'euros est lié à la division Electronique pour 92 % de la variation et concerne essentiellement des développements informatiques.

- Immobilisations corporelles

Au cours du premier semestre 2014-2015, le détail des variations des valeurs nettes par catégorie d'immobilisations est le suivant :

(en milliers d'euros)	Constructions	Matériels et outillages	Centrales solaires	Autres	Immobilisations en cours	Total
31 mars 2014	148 082	112 717	9 441	7 415	12 593	290 251
Mises en service (valeur brute)	362	9 860	-	52	(10 274)	-
Reclassement entre catégories d'immobilisations	(48)	48	-	-	-	-
Acquisitions (valeur brute)	-	-	6	-	3 512	3 518
Variation du périmètre	16	10 594	-	94	-	10 704*
Ecart de conversion (valeur nette)	8 113	4 431	510	253	58	13 365
Amortissements (dotations de la période)	(5 929)	(12 765)	(261)	(1 090)	-	(20 044)
Amortissements accélérés et dépréciations pour perte de valeur	(515)	(13 992)	-	(9)	125	(14 391)**
Cessions ou mises au rebut (valeur nette)	-	(2 374)	-	-	(583)	(2 957)
30 septembre 2014	150 081	108 519	9 695	6 715	5 431	280 445

* Ce montant est lié à la prise de contrôle de la société Reflexite-Soitec Optical Technology (voir note 7.2.3)

** Ce montant est principalement composé :

- d'une dépréciation d'un montant de 524 milliers des actifs corporels de Soitec Specialty Electronics ;
- de la reprise d'amortissements accélérés pour 143 milliers d'euros ;
- du résultat du test de dépréciation des actifs non courants de la division Energie Solaire pour 14 009 milliers d'euros.

Les dépréciations pour perte de valeur pour 14 533 milliers d'euros, ainsi que la reprise d'amortissements accélérés à hauteur de 125 milliers d'euros ont été comptabilisées au compte de résultat en autres produits et charges opérationnels (voir note 7.4.4).

L'accroissement de la valeur brute des immobilisations de 3 518 milliers d'euros correspond à la division Electronique pour 97 % du montant et concerne principalement des équipements destinés à développer la capacité de production de plaques 300mm pour la technologie FD SOI pour 1 267 milliers d'euros, la ligne pilote utilisée pour le développement de la cellule solaire du substrat avancé pour la fabrication de diodes électroluminescentes, pour 839 milliers d'euros.

7.3.1. Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014	31 mars 2014
Matières premières	35 836	40 582
En-cours de production	8 323	12 502
Produits finis	16 166	22 226
Valeur brute	60 293	75 311
Provisions pour dépréciations	(20 856)	(16 544)
Valeur nette des stocks	39 437	58 767

Au cours du premier semestre 2014-2015, la valeur des stocks a diminué de 33 % (-19 330 milliers d'euros). L'analyse par division

fait apparaître des tendances opposées :

- Les stocks de la division Electronique ont augmenté de 2 744 milliers d'euros. Cette augmentation traduit la reprise progressive de l'activité et l'accroissement mécanique du besoin en fonds de roulement qui s'ensuit ;
- Les stocks de la division Energie Solaire ont diminué de 22 229 milliers d'euros, en raison principalement de l'arrivée au terme du contrat de fourniture de systèmes photovoltaïques pour la centrale solaire sud-africaine de Touwsrivier, et en raison de la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des stocks de 10 616 milliers d'euros de composants non affectés à des projets ou à des commandes fermes ;
- Les stocks de la division Eclairage ont augmenté de 155 milliers d'euros pour atteindre un montant de 296 milliers d'euros.

7.3.2. Créances clients

Les créances clients au 30 septembre 2014 se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Total des créances clients	Non échues et non dépréciées	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 30 à 60 jours	Echues depuis 60 à 90 jours	Echues depuis 90 à 120 jours	Echues depuis plus de 120 jours
Valeur brute	51 366	45 249	2 151	(57)	73	27	3 924
Provision pour dépréciation	(3 126)	(68)	(16)	(50)	-	-	(2 992)
Valeur nette	48 241	45 181	2 136	(107)	73	27	932

Les créances anciennes ont fait l'objet d'une revue détaillée.

Au 31 mars 2014, les créances clients se présentaient comme suit :

(en milliers d'euros)	Total des créances clients	Non échues et non dépréciées	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 30 à 60 jours	Echues depuis 60 à 90 jours	Echues depuis 90 à 120 jours	Echues depuis plus de 120 jours
Valeur brute	91 803	85 853	1 677	77	126	30	4 040
Provision pour dépréciation	(2 992)	-	-	-	-	(4)	(2 988)
Valeur nette	88 811	85 853	1 677	77	126	26	1 052

7.3.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014	31 mars 2014
Trésorerie	43 885	44 728
Equivalents de trésorerie	-	-
Valeur totale de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	43 885	44 728

Les disponibilités détenues en banque sont essentiellement libellées en dollars américains, rand sud-africain et en euros.

La trésorerie est placée sur des comptes bancaires rémunérés.

7.3.4. Distributions de dividendes

L'assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2014 a décidé de porter la perte en report à nouveau et de ne pas distribuer de dividendes.

7.3.5. Paiements fondés sur des actions

La charge relative aux paiements fondés sur les actions comptabilisée au compte de résultat pour la période close le 30 septembre 2014 est de 478 milliers d'euros (952 milliers d'euros au 30 septembre 2013).

Par ailleurs, conformément à la norme IFRS 2, et en raison de la non atteinte de critères de performance internes assis sur le chiffre d'affaires, l'EBITDA, la trésorerie disponible ainsi que l'accomplissement des principales étapes du plan stratégique Groupe, ou en raison de départs avant la fin de la période d'acquisition, une partie de la charge enregistrée sur l'exercice clos le 31 mars 2014 a été reprise pour un montant de 406 milliers d'euros (2 469 milliers d'euros au 30 septembre 2013 correspondant à une partie de la charge enregistrée sur les exercices 2011-2012 et 2012-2013).

7.3.6. Emprunts et dettes financières

Les échéances de remboursement des emprunts et dettes financières au 30 septembre 2014 se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014			Total	31 mars 2014
	< 1an	1 à 5 ans	> 5ans		
Contrats de location financement :					
Immobilier (construction)	-	-	-	-	3 484
Mobilier	7	12	-	19	21
Emprunts :					
Emprunt obligataire : OCEANE 2014	-	-	-	-	84 004
Emprunt obligataire : OCEANE 2018	229	89 092	-	89 321	87 891
Emprunts bancaires	255	-	-	255	509
Emprunts auprès d'organismes financiers	1 987	17 021	-	19 008	13 055
Autres emprunts et dettes financières :					
Avances remboursables	1 010	11 045	-	12 055	6 967
Fournisseurs financiers	3 357	-	-	3 357	190
Instruments financiers dérivés passifs	-	-	-	-	-
Ligne de crédit autorisée utilisée	43 361	12 122	-	55 483	60 650
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	150	-	-	-	150
Total des emprunts et dettes financières	50 356	129 292	-	179 648	256 921

7.3.7. Provisions et autres passifs non courants

Les provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014	31 mars 2014
Produits constatés d'avance	5 880	10 024
Débiteurs divers	-	236
Passifs non courants	5 880	10 260
Provisions pour risques et charges	8 122	8 098
Provisions et autres dettes non courantes	14 002	18 358

Au 30 septembre 2014, les principaux produits constatés d'avance sont les suivants :

- Un prépaiement sur un accord de licence conclu en mars 2011 dans le domaine des capteurs d'images, pour un montant total de 4 240 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 3 587 milliers d'euros et une part courante pour 652 milliers d'euros.
- Un prépaiement sur un accord de licence conclu en mars 2013 dans le domaine des matériaux III-V pour le marché des diodes électroluminescentes, pour un montant total de 2 149 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 1 896 milliers

d'euros et une part courante pour 253 milliers d'euros.

- Un prépaiement sur un accord de licence conclu en mai 2014 dans le domaine des applications de radio fréquence et des applications de puissance, pour un montant total de 463 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 397 milliers d'euros et une part courante pour 67 milliers d'euros.
- Par ailleurs, suite à la décision de ne pas poursuivre les efforts de développement prise par le partenaire avec lequel un accord de licence avait été conclu en janvier 2013 dans le domaine des matériaux III-V, le Groupe a repris la totalité des 762 milliers d'euros inscrits en produits constatés d'avance en mars 2014, précédemment répartis entre une part non courante pour 605 milliers d'euros et une part courante pour 158 milliers d'euros. Le Groupe n'a plus aucune obligation au titre de cet accord de licence.

Les provisions pour risques et charges sont constituées principalement de la provision pour retraite pour un montant de 6 482 milliers d'euros au 30 septembre 2014.

- Tableau de variation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2014	Dotations de la période	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Ecart de conversion	Reclassement	30 septembre 2014
Provisions courantes :							
Pour litige	4 371	131	(712)	(377)	-	-	3 413
Pour garantie	-	-	-	-	-	-	-
Pour restructuration	4 718	3 124	(2 934)	(50)	52	246	5 156
Pour autres charges	248	-	(256)	-	7	-	-
Total courant	9 337	3 255	(3 902)	(427)	59	246	8 569
Provisions non courantes :							
Pour retraite	6 225	460	-	(205)	1	-	6 482
Pour litige	-	-	-	-	-	-	-
Pour garantie	1 136	35	(13)	(37)	27	-	1 148
Pour restructuration	737	-	-	-	-	(246)	491
Total non courant	8 098	495	(13)	(242)	28	(246)	8 122

Les provisions pour litiges sont constituées de diverses sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), commerciale ou fiscale. La principale variation de la période correspond à une reprise de provision de 697 milliers d'euros consécutive à la réception et au règlement des avis d'imposition à la contribution foncière des entreprises de Soitec SA.

La provision pour retraite a fait l'objet d'une reprise de 205 milliers d'euros correspondant au montant de la provision relative aux salariés de Soitec Specialty Electronics, dont le fonds de commerce a été cédé au cours du premier semestre de l'exercice 2014-2015. Cette somme est comptabilisée en autres produits opérationnels (voir note 7.4.4).

Les provisions pour restructuration sont liées à la fermeture complète du site de Villejust suite à la cession du fonds de commerce de Soitec Specialty Electronics au cours de l'exercice 2014-2015 (voir note 7.4.4), ainsi qu'aux fermetures complètes des sites de Singapour et partielle du site de Freiburg au cours de l'exercice 2013-2014 et comprennent :

- une provision pour charges de personnel lié au départ des salariés de la filiale Soitec Specialty Electronics pour un montant de 2 194 milliers d'euros.
- Une provision pour démantèlement, remise en état et frais de fonctionnement récurrents du site de Villejust, dans le cadre de la cession du fonds de commerce de la filiale Soitec Specialty Electronics, pour un montant de 737 milliers d'euros.
- une provision pour démantèlement du site de production de Singapour et des frais d'arrêt pour un montant global de 518 milliers d'euros,
- une provision au titre des loyers restant dus, pour la part attribuée à la production, du bâtiment sur le site de Freiburg, pour un montant total de 655 milliers d'euros, répartis en une part non courante de 491 milliers d'euros et une part courante de 164 milliers d'euros.

La provision pour autres charges inscrites au 31 mars 2014 représentait la provision pour perte à terminaison enregistrée sur la centrale solaire de Desert Green ayant été estimée dans le cadre de la réalisation du test de dépréciation des actifs associés à cette centrale.

7.4. Notes sur le compte de résultat

7.4.1. Frais de personnel

Les frais de personnel enregistrés au cours de la période se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Charges de personnel y compris charges sociales*	(46 553)	(54 887)
Crédit impôt compétitivité emploi	516	587
Retraites	(466)	(831)
Charges liées aux paiements fondés sur les actions	(71)	1 517
Total des frais de personnel	(46 574)	(53 614)

* Les charges de personnel présentées comprennent également la charge d'intéressement.

La réduction de la masse salariale de 7 040 milliers d'euros est principalement liée :

- à une réduction des charges de personnel, y compris les charges sociales, pour 8 334 milliers d'euros,
- une baisse du montant du crédit impôt compétitivité emploi pour 71 milliers d'euros,
- à un accroissement de la charge liée aux paiements fondés sur les actions pour 1 588 milliers d'euros (voir 7.3.6)
- et à une diminution de la provision pour indemnités de retraite pour 365 milliers d'euros.

L'analyse par division du recul de 8 334 milliers d'euros des charges de personnel fait apparaître les éléments suivants :

- Les charges de personnel de la division Electronique ont diminué de 6 111 milliers d'euros. Le site de Pasir Ris à Singapour a été fermé au cours du premier semestre de l'exercice 2013-2014. Un plan de départs volontaires déployé au cours du second semestre de l'exercice 2013-2014 a concerné 10 % des effectifs du site de Bernin. Ces deux mesures impactent la masse salariale du site de Bernin pour 699 milliers d'euros et celle du site de Pasir Ris pour 3 356 milliers d'euros. Par ailleurs, la masse salariale de la filiale de distribution Soitec Inc a diminué de 1 079 milliers d'euros, celle de Soitec Specialty Electronics de 232 milliers d'euros.
- La division Energie Solaire a contribué à la réduction des frais de personnel pour 1 764 milliers d'euros. Le site allemand de Freiburg a fait l'objet d'un plan de départ concernant 40 % des effectifs au cours du second semestre de l'exercice 2013-2014 : cette mesure s'est traduite par une réduction de la masse salariale de 2 099 milliers d'euros. Ce recul est partiellement neutralisé par le développement du site de San Diego, dont la masse salariale a augmenté de 422 milliers d'euros, notamment du fait de la reprise de certains salariés de la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology. La division Eclairage a vu ses charges de personnel augmenter de 294 milliers d'euros, du fait du renforcement de ses fonctions commerciales et marketing.
- Enfin, les charges de personnel de la division *Corporate* sont en recul de 753 milliers d'euros.

7.4.2. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Frais opérationnels de recherche et développement bruts	(29 900)	(28 959)
Vente de prototypes	3 672	3 532
Subventions de recherche et développement comptabilisées au résultat	3 066	6 734
Crédit impôt recherche	3 280	3 218
Autres revenus	6	221
Total des revenus déduits des frais opérationnels bruts	10 024	13 705
Total des frais opérationnels de recherche et développement nets	(19 876)	(15 254)

Les dépenses de recherche et développement (R&D) sont essentiellement constituées de frais de recherche et sont comptabilisées en résultat. L'augmentation des dépenses brutes est liée à la hausse des dépenses sur les divisions Energie Solaire et Eclairage.

7.4.3. Dotations aux amortissements incluses dans le compte de résultat consolidé

La charge d'amortissement au compte de résultat se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Coût des ventes	(19 058)	(24 923)
Frais de recherche et développement	(5 080)	(3 642)

Frais commerciaux	(35)	(53)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	(14)	(2)
Charges administratives	(644)	(684)
Total des dotations aux amortissements	(24 831)	(28 905)

7.4.4. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels au compte de résultat se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Autres produits opérationnels :		
Reprise de provision sur immobilisations corporelles	-	2 687
Reprise de provision pour retraite	205	-
Impact du rachat des titres de la co-entreprise Reflexite-Soitec Optical Technology	5 509	-
Résultat de cession du fonds de commerce de Soitec Specialty Electronics	2 293	-
Autre	125	-
Total des autres produits opérationnels	8 132	2 687
Autres charges opérationnelles :		
Dépréciation pour perte de valeur	(14 534)	(2 752)
Dépréciation de goodwill	-	(30 668)
Dépréciation pour perte de valeur des titres de la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology	-	(13 211)
Amortissements accélérés d'équipements	-	(17 691)
Autres provisions sur actifs courants	(15)	(3 252)
Mesures de restructuration	(3 463)	(4 403)
Total des autres charges opérationnelles	(18 012)	(71 977)
Résultat non courant	(9 880)	(69 290)

Sur le premier semestre 2014-2015, le Groupe a enregistré une perte opérationnelle non courante de -9 880 milliers d'euros. Cette perte se décompose comme suit :

- Pour la division Electronique, la cession du fonds de commerce de l'activité Specialty Electronics (substrats en arséniure de gallium produits sur le site de Paris Sud) s'est traduite par une plus-value de cession d'actifs de 2 293 milliers d'euros et la comptabilisation d'une provision pour restructuration (frais de départ du personnel, coûts de fermeture du site industriel) d'un montant de 2 931 milliers d'euros.
- Pour la division Energie Solaire, l'achat par le Groupe des 51 % détenus par l'actionnaire majoritaire dans la co-entreprise de production du composant optique des modules photovoltaïques (Reflexite Soitec Optical Technology) s'est traduit par un produit non courant net de 5 509 milliers d'euros, correspondant à la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue dans l'entité.
- Enfin, constatant le retard pris dans le développement du principal projet de construction de centrale solaire, le Groupe a considéré qu'il existait un indice de perte de valeur à la clôture au 30 septembre 2014 et a réalisé un test de dépréciation sur l'UGT correspondant à l'activité de production de modules photovoltaïques. Une charge de 14 009 milliers d'euros a ainsi été enregistrée au 30 septembre 2014 afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur de réalisation.

7.4.5. Charge d'impôt

A chaque clôture, le Groupe réévalue la constatation de ses impôts différés. Pour une même juridiction fiscale, les actifs d'impôts différés ne sont constatés qu'à hauteur des passifs d'impôts différés de même échéance.

L'écart entre l'impôt sur les sociétés théorique, calculé selon le taux en vigueur en France (34,43 % pour le 30 septembre 2014) et la charge d'impôt reflétée dans le compte de résultat s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Produit (charge) théorique d'impôt sur les sociétés au taux en vigueur	23 672	55 061
Impôts différés actifs non activés	(25 946)	(46 289)
Provisions et charges non déductibles	1 095	(10 088)
Produits non taxables (crédit impôt recherche et compétitivité emploi)	1 179	1 310
Impact des différences de taux d'impôt sur les sociétés	(2)	2
Produit (charge) d'impôt total	(2)	(4)

7.4.6. Résultat net par action

Sont présentées ci-dessous les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

(en nombre d'actions)	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (hors actions propres) pour le résultat de base par action	193 030 934	148 678 458
Effet de la dilution prenant en compte la méthode du rachat d'action :		
Stock-options	-	-
ABSAAR	-	-
OCEANE	-	-
Actions gratuites	806 400	2 488 702
Effet dilutif	806 400	2 488 702
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (hors actions propres) ajusté pour le résultat dilué par actions	193 837 334	151 167 160

Les instruments dilutifs ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat par action dilué lorsqu'ils conduisent à réduire la perte par action calculée sur le nombre moyen d'actions en circulation.

7.5. Autres informations

7.5.1. Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe ne présente aucun caractère saisonnier. Certains des marchés adressés peuvent avoir une saisonnalité propre (impact de Noël sur les ventes de consoles de jeux ou de la rentrée scolaire et universitaire sur les ventes de micro-ordinateurs) mais en réalité les fluctuations des ventes sont davantage liées aux phases de lancement de nouvelles générations de produits qui ne sont généralement pas saisonnières (exemple des consoles de jeu ou des tablettes introduites successivement aux Etats-Unis, puis en Asie, puis en Europe). De façon globale, les effets saisonniers pouvant affecter certaines applications sont dilués par la diversité des marchés adressés : produits de consommation (consoles de jeu, micro-ordinateurs, tablettes, smart phones...), produits industriels ou destinés aux entreprises (automobile, éclairage, serveurs). L'activité Energie Solaire (essentiellement vente de systèmes pour la construction de centrales) n'est sensible à aucun effet saisonnier.

7.5.2. Informations relatives aux parties liées

Le Conseil d'Administration est composé de onze membres. Outre le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué, les neuf autres membres ont été choisis en fonction de leur expérience du marché des semi-conducteurs ou de leur expérience professionnelle dans d'autres domaines utiles au développement du Groupe. Le marché des semi-conducteurs se distingue par un nombre limité d'intervenants, de sorte que le Groupe entretient ou est susceptible d'entretenir des relations d'affaires avec les sociétés ARM Holdings Plc et Shin-Etsu Handotai, au sein desquelles Messieurs Douglas Dunn et Fumisato Hirose occupent ou ont occupé respectivement des fonctions ainsi qu'il est décrit dans le tableau apparaissant au paragraphe 14.1.1.2. Informations et renseignements sur les administrateurs du rapport annuel. Monsieur Douglas Dunn est également administrateur de la société Global Foundries Inc. Par ailleurs, le cabinet d'avocats au sein duquel Monsieur Patrick Murray exerçait, a fourni, et continue de

fournir, des prestations juridiques à Soitec et à ses filiales et affiliées.

7.6. Evènements postérieurs à la clôture

- Signature le 23 octobre 2014 d'un accord permettant le transfert des contrats de vente d'électricité détenus par le Groupe en Californie pour un volume total de 150 MWac et la prolongation de la durée de vie de ces contrats.

Conclusion le 23 octobre 2014 d'un accord pour la mise en place d'une première tranche de financement en crédit-bail d'équipements de production du site de Bernin, pour un montant de 11 millions d'euros.

8. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Cabinet Muraz-Pavillet

3 chemin du Vieux Chêne
38240 Meylan

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Aux actionnaires

Soitec

Chemin des Franques
38190 Bernin

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Soitec, relatifs à la période du 1^{er} avril 2014 au 30 septembre 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 7.2.4 et 7.3 aux états financiers consolidés semestriels qui exposent respectivement les hypothèses sous-tendant le maintien du principe de continuité d'exploitation du Groupe, et les modalités relatives au test de dépréciation de l'UGT de production de modules photovoltaïques.

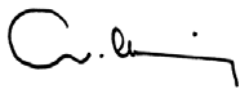
2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Meylan, le 19 novembre 2014

Les commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT



Philippe Willemin

Cabinet MURAZ PAVILLET



Christian Muraz